



FOISSIAT

Bulletin municipal

Janvier 2022

La vie communale

Informations
et communication

La vie associative

LA VIE COMMUNALE

• FINANCES	p 4 - 5
• AMÉNAGEMENT	p 6
• AFFAIRES SOCIALES ET CCAS	p 7
• VOIRIE	p 8 - 9
• GESTION DU PATRIMOINE	p 9
• DECISIONS DU CONSEIL	p 10 - 11
• LES AGENTS COMMUNAUX	p 12
• ECOLE PUBLIQUE	p 13
• SOU DES ECOLES	p 14
• SUCRE D'ORGE	p 15 - 16
• LE P'TIT RESTO	p 17

LA VIE ASSOCIATIVE

• BIBLIOTHEQUE	p 18
• COMITE DES FETES	p 19 - 20
• LYRE BRESSANE / ÉCOLE DE MUSIQUE	p 21 - 22
• P'TIT DEJ	p 22
• FLEURISSEMENT	p 23
• FOYER RURAL	p 24
• SAPEURS POMPIERS	p 24
• SOCIETE CHASSE	p 25
• DON DU SANG	p 26
• BASKET CLUB	p 27 - 28
• ESFE	p 28 - 29
• CLUB DES SUPPORTERS	p 30
• SPORT BOULES	p 30
• GYM TONIC YOGA	p 31
• TENNIS	p 31
• CLUB DES RETRAITES	p 31 - 32
• FNACA / ANCIENS COMBATTANTS	p 32 - 33
• ART.COM	p 33
• 40 ANS	p 34
• GROUPEMENT PAROISSIAL	p 34

INFORMATIONS ET COMMUNICATION

• COMMUNICATION EXTRA-COMMUNALE	p 35 à 41
• INFORMATIONS LOCALES :	
• RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE CIVISME	p 42
• LES NOUVEAUX ARTISANS	p 43
• TARIF DES SALLES	p 44
• ASSISTANTES MATERNELLES	p 44
• LES INFOS UTILES	p 45
• LE PLU	p 46
• NOTRE GYMNASSE	p 47 - 48
• PAGE HISTOIRE	p 48 - 49
• L'ETAT CIVIL	p 50 - 51

MOT DU MAIRE

Lors de l'édition du dernier bulletin, qui aurait pu penser que la pandémie de la COVID19 serait encore d'actualité aujourd'hui ? Même si les contraintes liées à ce fléau ont quelque peu été allégées, il ne faut pas croire que le mal est vaincu. Bien sûr, la vaccination et la mise en place du « pass sanitaire » ont apporté un effet positif mais il ne faut pas baisser la garde.

Malgré cette crise sanitaire qui a bouleversé certaines habitudes, la vie communale, l'activité économique, les activités de loisirs ont redémarré.

Les travaux de l'Espace Multisport sont maintenant terminés. Chacun a pu suivre l'avancée de ce chantier très important pour notre commune et nos associations. Il faut à présent planifier, réglementer et s'approprier cet équipement afin qu'il apporte aux associations, à l'école, à la garderie périscolaire et autres utilisateurs tout le confort et le bien-être pour leurs activités. Il y aura certainement un temps de rodage mais nous veillerons à ce que tout se déroule au mieux.

Sur le chantier d'agrandissement et de rénovation des vestiaires, nous avons eu un souci purement administratif au début du chantier qui a engendré un retard de quelques mois. Les travaux ont repris et la première tranche correspondant à l'agrandissement va être livrée au mois d'avril 2022, la seconde phase des travaux démarrera dès après.

Au cours de cette année 2021 nous avons lancé la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Après avoir lancé une consultation, le cabinet Gergondet a été retenu pour la réalisation de ce travail et le cabinet Mosaïque Environnement a été retenu pour l'analyse environnementale qui accompagne cette révision. Le chemin est encore long avant la finalisation et des réunions publiques seront organisées afin de vous présenter l'avancée des travaux et écouter vos réactions et vos questions.

Un registre est ouvert en mairie pour recueillir vos demandes inhérentes à cette révision.

La rue du Stade et la rue de l'Ecole desservent l'école, le restaurant scolaire, la garderie périscolaire, l'Espace Multisport et le stade. Elles sont donc très fréquentées, notamment par les enfants. Le conseil municipal réfléchit et a engagé une consultation afin d'assurer une meilleure sécurité sur ces axes, le projet devrait se concrétiser en 2022.

Le conseil municipal réfléchit également au devenir de l'Espace Culture et Loisirs sis au centre de la place du Carouge. Toutes les activités se déroulant à l'étage de ce bâtiment sont transférées à l'Espace Multisport. La bibliothèque trouvera toute sa place au cœur de ce projet. Nous n'en sommes pour l'instant qu'aux prémices de ce projet qui a pour but de « relooker » la place du Carouge tout en lui gardant sa capacité de stationnement indispensable à l'activité des commerces.

Comme l'an passé, les commerçants et artisans ont su s'adapter et continuer leur activité malgré les contraintes. De nouvelles activités sont venues élargir l'offre déjà importante et diversifiée. Souhaitons que l'union commerciale continue de fédérer tous ces acteurs de la vie économique.

Le monde agricole a connu une année 2021 sans sécheresse, permettant d'avoir de meilleurs rendements qui apportent une bouffée d'oxygène à cette profession. Cette année a été marquée par la fusion de la Beurrerie Coopérative Foissiat-Lescheroux avec la Laiterie d'Étrez. Cette nouvelle entité va permettre de mieux valoriser le lait de nos producteurs et afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, un nouvel atelier doit être construit à Malempan (face à l'atelier actuel) et un nouveau magasin de détail devrait voir le jour autour de la place du Carouge.

Au mois d'août nous avons eu la joie et l'honneur d'accueillir la finale départementale de labour. Cette manifestation majeure du monde agricole a permis de mieux faire connaître cet univers en mutation permanente (matériel, technique de production, ...) et aussi le dynamisme des jeunes agriculteurs qui ont su organiser cette manifestation de très belle manière malgré les contraintes liées à la pandémie.

Les associations ont, elles aussi pu redémarrer doucement leurs activités à partir du mois de juillet. Même si tout n'est pas encore redevenu normal, on sent bien qu'il y a une volonté et une attente. Du côté sportif nous espérons que la mise en service de l'Espace Multisport permettra aux associations utilisatrices de se développer dans de bonnes conditions. Culturellement, la Lyre Bressane voyait ses effectifs diminuer depuis plusieurs années. Les jeunes musiciens formés par l'école de musique de Montrevel en Bresse étaient de plus en plus rares et n'intégraient pas les rangs de l'harmonie de Foissiat. Après de nombreuses réflexions, visites, rencontres diverses, la Lyre Bressane a décidé de créer sa propre école de musique. Le

nombre d'enfants inscrits en éveil musical, formation musicale et pratique d'instruments prouve qu'il y a une demande, ce qui est de bon augure pour l'avenir de la musique et de l'harmonie.

L'arrivée de médecins et dentiste que nous espérions l'an passé est devenu au fil des mois une chimère. Nous n'avons malheureusement, pour l'instant, plus aucun contact avec d'éventuels praticiens. Nous continuons nos recherches, mais il faut bien se rendre compte que le désert médical, comme tout désert, avance inexorablement. Plus que le manque d'activité sur nos territoires, c'est la dangerosité pour notre santé à tous qui est le vrai problème de cette pénurie de praticiens.

La rentrée 2021 a vu l'effectif scolaire en légère hausse avec 190 élèves répartis dans sept classes ce qui oblige l'équipe pédagogique à éclater le groupe avec une moyenne de 25 à 29 élèves par classe. Mais malgré cela l'effectif n'est pas assez élevée et assez stable pour envisager l'ouverture d'une huitième classe.

Je veux saluer tous les professionnels, les salariés et les bénévoles qui interviennent dans le milieu scolaire et périscolaire (l'école, le restaurant scolaire, la garderie et centre de loisirs, la bibliothèque). Leur investissement permet aux enfants de la commune de s'épanouir dans de très bonnes conditions.

Au cours de l'année la Communauté d'Agglomération de Bassin de Bourg en Bresse (CA3B) est devenue Grand Bourg Agglomération (GBA), en même temps l'offre de service aux communes s'est étoffée avec, entre autres, les conseils en énergie, l'aide à la recherche et l'optimisation de financement pour les investissements.

J'adresse mes remerciements à tous les employés municipaux ; leur compétence, leur disponibilité, leur professionnalisme permettent d'être au plus près des Foissiat(es). Je remercie également l'équipe municipale pour son implication et son dévouement à la cause communale.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse tous mes vœux de bonne santé, de joie, de bonheur et de réussite. Espérons être épargnés de toutes les contraintes liées à la pandémie et que la vie reprenne son cours normal.

Jean Luc PICARD

LES FINANCES

Le budget 2021 comme celui de 2020 est impacté par la crise sanitaire de la COVID 19, mais dans une moindre mesure.

Malgré cela et grâce aux précédents budgets qui avaient anticipé les investissements lourds que sont l'Espace Multisport et la réfection des vestiaires du stade de football, nous avons pu prévoir des investissements pour 2021 et anticiper sur les projets.

C'est ainsi que nous avons pu inscrire au budget 2021 :

- L'achat de matériel de voirie (tracteur, épareuse, tondeuse, ...)
- Le renouvellement du camion des pompiers,
- La rénovation du bâtiment du Chevalier,
- L'acquisition de divers équipements pour l'école,
- La suite de la restructuration du cimetière,
- La rénovation de l'éclairage de l'église.

Nous avons également envisagé divers investissements pour lesquels il est nécessaire de prévoir une enveloppe budgétaire :

- Les travaux de la place du Carouge et de l'Espace Culture et Loisir,
- L'acquisition foncière pour un garage communal,
- Divers travaux de toiture,
- Les travaux relatifs aux énergies renouvelables
- La sécurisation de la rue du Stade et de la rue de l'Ecole.

La suppression de la taxe d'habita-

tion entraîne une baisse importante de revenu (environ 300 000 €) pour la commune. Pour compenser une partie de cette baisse, l'état a décidé de transférer aux communes la part départementale de la taxe sur le foncier bâti soit 13,97 %. C'est ainsi que la part communale est passée de 12,05 % en 2020 à 26,02 % (12,05 + 13,97 = 26,02) en 2021. Ce transfert n'entraîne aucune augmentation de la taxe à payer.

Cette année il nous a semblé important de vous présenter un tableau sur l'évolution des tarifs de l'eau et de l'assainissement. La loi NOTRE a eu pour effet de regrouper quatre syndicats de distribution d'eau, dont le syndicat de la Moyenne Reyssouze en un seul, le syndicat Bresse Suran Revermont, l'objectif de l'évolution des tarifs de l'eau est d'harmoniser les tarifs des précédents syndicats afin d'arriver à un tarif unique.

Le processus est le même pour les tarifs de l'assainissement des 74 communes qui composent le Grand Bourg Agglomération puisque c'est la communauté de commune qui a repris cette compétence.

Comme chaque année, nous vous rappelons que le Grand Bourg Agglomération (GBA) assure de nombreuses dépenses telles que la voirie, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), les ordures ménagères, le collège, la jeunesse, l'édu-

cation, la médiathèque, les affaires économiques, sociales, agricoles, sportives, culturelles, touristiques (Plaine Tonique, Office de Tourisme, sentiers de randonnées, plan d'eau) et qu'elle a la compétence assainissement pour tout ce qui relève des stations d'épuration, des réseaux et des raccordements.

Comme par le passé, l'équipe municipale s'attachera à gérer au mieux les finances de notre commune en menant des projets réfléchis et pertinents.

EN 2021

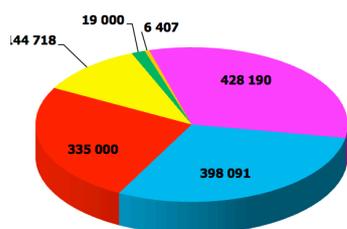
- La population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de la commune est de 2124 habitants pour le calcul des dotations de l'état.
- La dette en capital au budget primitif 2021 est de 490 249 €, soit 231 €/habitant et notre annuité est de 75 996 €, soit 36 €/habitant.
- Les dépenses de fonctionnement prévues au budget sont de 903 216 €, 425 €/habitant

Tous ces chiffres sont issus du budget primitif 2021 élaboré au cours du premier trimestre et sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

Jean Luc PICARD

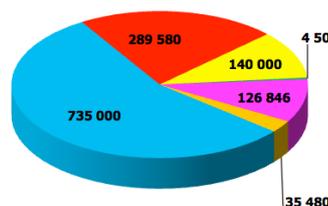
COMPOSITION DE LA COMMISSION FINANCES

PICARD Jean Luc : Maire ; RENOUD Bruno : Adjoint ; MERLIN Béatrice : Adjointe ; BURTIN Christian : Adjoint
DUBOIS Nathalie : Adjointe ; MICHON Yves : Adjoint ; HAMEL Philippe ; HENRI Nadine ; HEUZE Guillaume



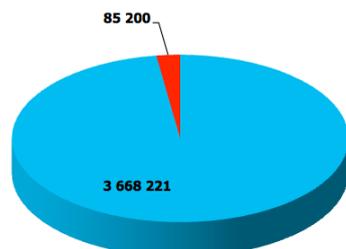
Dépenses fonctionnement : 1 331 406

- Charges à caractère général (eau, électricité, combustibles, fournitures)
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante (indemnités élus, subventions)
- Charges financières (intérêts)
- Autres dépenses
- Affectation aux investissements



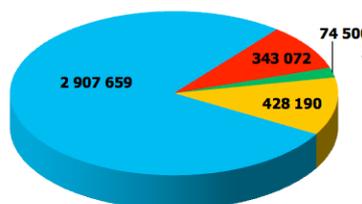
Recettes fonctionnement : 1 331 406

- Produits des services (frais de chauffage et gaz)
- Impôts et taxes, dotation Communauté de Communes
- Dotations et participation (Etat, Département)
- Autres recettes de gestion courante (locations)
- Produits financiers et autres produits de gestion courante
- Excédent brut 2020 reporté



Dépenses investissement : 3 753 421

- Travaux de bâtiments et équipements divers
- Charge de la dette en capital



Recettes investissement : 3 753 421

- Recettes équipement et emprunt
- Vir. de l'excédent de fonctionnement 2020
- Cession d'immobilisation
- Résultat d'exploitation 2021

TAXES D'IMPOSITION 2021 VOTÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE CA3B

	Commune		Communauté de Communes CA3B		Total		Produits de l'impôt	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	Commune	Communauté de Communes
Taxe d'habitation					0,00%	0,00%	0	0
Taxe foncier bâti	12,05%	26,02%	2,00%	1,59%	14,05%	27,61%	379 621	23 197
Taxe foncier non bâti	40,99%	40,99%	8,28%	7,42%	49,27%	48,41%	77 159	13 967
TEOM (Ordures ménagères)	0,00%	0,00%	8,68%	9,95%	8,68%	9,95%	0	217 408
CFE (entreprises)	0,00%	0,00%	25,30%	25,26%	25,30%	25,26%	0	43 952
IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux)								65 905
PRODUITS							456 780	364 430
							55,62%	44,38%

TARIF EAU ET ASSAINISSEMENT

	Base	SOGECO		Collectivité		Tiers (Agence de l'eau)		TOTAL	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Eau				Syndicat Bresse Suran Revermont					
Part fixe	forfait/an	14,85 HT	14,85 HT	23,00 HT	24,21 HT			37,85 HT	39,06 HT
		15,67 TTC	15,67 TTC	24,27 TTC	25,24 TTC			39,93 TTC	41,21 TTC
Consommation	M3	0,4029 HT	0,4062 HT	0,600 HT	0,642 HT	0,0746 HT	0,0746 HT	1,0775 HT	1,1270 HT
		0,4251 TTC	0,4285 TTC	0,6330 TTC	0,6817 TTC	0,0787 TTC	0,0787 TTC	1,1368 TTC	1,1890 TTC
Organismes Publics									
Lutte contre la pollution	M3					0,2800 HT	0,2800 HT	0,2800 HT	0,2800 HT
						0,2954 TTC	0,2954 TTC	0,2954 TTC	0,2954 TTC
Modernisation des réseaux	M3					0,1500 HT	0,1500 HT	0,1500 HT	0,1500 HT
						0,1650 TTC	0,1650 TTC	0,1650 TTC	0,1650 TTC
Assainissement				Grand Bourg Agglomération					
Part fixe	forfait/an			20,00 HT	20,00 HT			20,00 HT	20,00 HT
				22,00 TTC	22,00 TTC			22,00 TTC	22,00 TTC
Consommation	M3			1,5430 HT	1,5526 HT			1,5430 HT	1,5526 HT
				1,6973 TTC	1,7079 TTC			1,6973 TTC	1,7079 TTC

AMÉNAGEMENT



TRAVAUX / ÉQUIPEMENTS RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

GYMNASE : Le chantier est terminé.

L'Espace Multisport est composé :

- D'un gymnase chauffé (basket, badminton, footsal...)
- D'un hall non chauffé (tennis, basket, footsal...)
- D'une salle de sport corporel (gymnastique, yoga, danse ...)
- De deux vestiaires joueurs
- D'un vestiaire arbitre
- De sanitaires
- D'un espace d'accueil convivial

VESTIAIRES DU FOOT : La rénovation complète des vestiaires est en cours :

Phase 1 :

- Démolition des locaux de rangement
- Construction de deux vestiaires
- Construction d'un vestiaire arbitre
- Construction d'un local pour les délégués
- Construction d'une buanderie
- Construction d'un local rangement
- Construction d'un local technique

Phase 2 :

- Démolition des anciens vestiaires
- Construction de deux vestiaires
- Construction d'un vestiaire arbitre
- Construction d'un bureau
- Construction de sanitaires publics

MAIRIE : Achat d'un grand écran multimédia mobile 75 pouces (187.5 cm).

IMMEUBLE CLOS DU CHENEVIER :

- La toiture a été entièrement refaite
- Les combles ont été isolés
- Toutes les menuiseries ont été changées et équipées de volets roulants électriques
- Réfection des communs en cours

ÉCOLE :

- Achats de 15 PC portables avec un meuble classe mobile.
- Achat de 10 tablettes
- Achat d'un Tableau Numérique
Tous ces achats ont été subventionnés par des appels à projets (Etat)
- Mise en place d'un visiophone côté maternelle

CANTINE : Réfection complète de l'éclairage du réfectoire avec mise en place d'un éclairage avec la technologie LED qui a pour avantage une meilleure luminosité, une consommation d'énergie moindre et une durée de vie plus longue qu'un éclairage classique.

BOULANGERIE : Pour réduire la température dans le local où se trouvent les groupes froids un ventilateur en cheminée a été installé.

APPARTEMENT AU DESSUS DE LA BOULANGERIE : Réfection des murs et des plafonds.

ÉGLISE : Réfection complète de l'éclairage (câblage, luminaires) avec mise en place d'un éclairage LED présentant les mêmes avantages que l'éclairage de la cantine.

PARC DE LA MAIRIE : Remplacement de deux poteaux d'éclairage public.

FIBRE OPTIQUE : L'artère principale entre Malafretaz et Lescheroux a été réalisée.

PROJETS

- Réaménagement du centre du village.

DIVERS

- La mise en fonctionnement du gymnase permettra aux différents utilisateurs de mieux développer le sport à Foissiat. Il va aussi permettre à l'école de profiter d'un équipement sportif conséquent.
- La réfection complète des vestiaires de l'ESFE va permettre au club (plus de 200 licenciés) de recevoir convenablement les clubs extérieurs et d'être aux normes. Elle permettra également à l'équipe première de continuer à jouer en niveau régional.
- L'école a été dotée de matériel numérique (PC, Tablette, Tableau Numérique) ce qui lui permet de former les élèves au numérique dans de bonnes conditions.

Christian BURTIN,
Adjoint à l'aménagement

COMMISSION AMÉNAGEMENT

Christian BURTIN (adjoint) ; Nathalie DUBOIS ; Jean-Louis FAVIER ; Guillaume HEUZE ; Séverine LAURENT ; Yves MICHON ; Sylvie PEULET ; Bruno RENOUD ; Patrice THETE ; Stéphanie TISSOT .

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS œuvre dans le domaine de l'insertion, de la lutte contre l'exclusion, l'aide aux aînés, aux familles et aux personnes en difficulté. Sur orientation des assistantes sociales, le CCAS peut étudier les demandes d'aides financières.

Ses actions sont financées par les concessions du cimetière. Cette année encore nos visites aux personnes de 80 ans et plus de la commune ont été perturbées par la crise sanitaire. Les équipes constituées d'élus et de bénévoles ont dû s'adapter pour remettre aux aînés qui le souhaitent leur colis d'anniversaire dans le respect des mesures sanitaires.

Nous remercions le personnel de la maison de retraite qui a pris le relais des bénévoles pour maintenir la distribution mensuelle des tartes et boissons aux résidents.

Cimetière

A l'automne deux nouveaux columbariums ont été installés au cimetière. Les travaux de reprise de concessions débutés en 2020 se sont poursuivis en 2021.

TARIF DES CONCESSIONS	15 ans : 70 €
	30 ans : 140 €
	50 ans : 250 €
COLOMBARIUMS	15 ans : 320 €
CAVURNE	30 ans : 200 €
JARDINS DU SOUVENIR	Dispersion des cendres : 120 € (plaque fournie)

COMPOSITION DU CCAS

Il est composé de 8 membres du conseil municipal et de 8 membres du conseil d'administration

Membres du Conseil Municipal : Christian BURTIN, Nathalie DUBOIS, Sylvie FLOUR, Philippe HAMEL, Nadine HENRI, Aurélie JAILLET, Séverine LAURENT, Sylvie PEULET, Jean-Luc PICARD

Membres du Conseil d'Administration : Nathalie CHAVANEL, Arlette CREUZET, Jean-Christophe DAUJAT, Catherine DUBOIS, Jean-Pierre FROMONT, Anne-Marie GIROUD, Monique GIROUD, Marie-Noëlle PIN.



VOIRIE

PROGRAMME COMMUNAUTAIRE 2021

ENVELOPPE 153 895,00 €

LISTE DES TRAVAUX REALISES

- ▶ Réparations partielles : 7 814,12 €
- ▶ Enrobé à froid : 1 407,02 €
- ▶ Reprise de déformations
 - Route de Jayat 7 045,90 €
 - Route de Laval 8 304,18 €
 - Route de Bezetet 6 068,45 €
 - Route des Amionts 15 738,35 €
 - Chemin les Barges 8 787,60 €
 - Chemin des Plans 2 424,42 €
 - Route des Orcières 19 584,48 €
 - Route de Malafretaz 22 320,37 €
- ▶ Réfection de chaussée
 - Route de Lescheroux 16 624,10 €
 - Route de Ponsonne 1 320,61 €
 - Route de Champ Battu 7 535,27 €
- ▶ Réalisation d'une poutre en béton vibratile
 - Route de Lescheroux 6 731,63 €
- ▶ Réfection du trottoir
 - Route de Saint Amour 1 800,96 €
- ▶ Mise au norme pour accès PMR
 - Centre Village 4 035,82 €
- ▶ Divers : 7479,24 €
- ▶ Signalisation verticale et horizontale : 2 657,68 €
- ▶ Curage de canalisations : 2 400,00 €
- ▶ Réparation du parapet du pont de la Gravière : 3814,80 €

Un reliquat de 2020 de 1429,00 € a permis la pose d'un caniveau Impasse Bonne Fontaine.

TRAVAUX COMMUNE

INVESTISSEMENT 180 489,52 €

- ▶ Empierrement 7 000,00 €
- ▶ Réparation borne fontaine 468,00 €
- ▶ Achat d'une tondeuse 23 557,60 €

- ▶ Achat d'un tracteur 80 160,00 €
- ▶ Achat d'une épareuse 36 000,00 €
- ▶ Achat d'une débroussailleuse 560,70 €
- ▶ Empierrement du chemin des Vernays 13 790,40 €
- ▶ Entretien du bassin au Lotissement Près Michel 1 284,00 €
- ▶ Fleurissement création de massif 3 212,42 €
- ▶ Gymnase création d'une clôture et plantation d'une haie 13 928,40 €
- ▶ Achat de bornes de propreté CANISAC 528,00 €

FONCTIONNEMENT 21 955,92 €

- ▶ Taillage des haies 3 840,00 €
- ▶ Entretien du stade 5 407,20 €
- ▶ Entretien du matériel 9 208,72 €
- ▶ Balayage 3 500,00 €

REPRISE MATERIEL 23 000,00 €

- ▶ Tracteur CELTIS 13 000,00 €
- ▶ Epareuse 10 000,00 €

ECLAIRAGE DE L'EGLISE 31186,92 €

INFORMATIONS DIVERSES

DIVERSES DÉGRADATIONS ONT EU LIEU SUR LA COMMUNE :

- ▶ Le parapet du pont de la Gravière sur la route de Jayat



COUT DE LA REPARATION 3814,80 €

- ▶ La borne fontaine dans le centre du village Place du Carrouge



COUT DE LA REPARATION 468,00 €

BORNES DE PROPRETÉ CANISAC

Deux bornes de propreté CANISAC ont été installées : une dans le parc de la mairie et l'autre à l'entrée de la salle multimedia route de Montclair . Il est demandé aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux afin de maintenir les espaces verts dans un état de propreté permettant aux enfants de s'y amuser et de s'y promener.



LA FIBRE

Les travaux de la fibre ont commencé avec l'enfouissement de deux artères principales : Malafretaz/ Foissiat et Foissiat /Lescheroux et également avec la pose de plusieurs armoires : deux sur le parking de l'église et l'autre vers le stade Route de Champ Battu . Ces travaux laissent des insatisfactions au niveau de la voirie.

Le déroulage des câbles des artères principales viendra ensuite puis le câblage de chaque foyer. Il reste donc encore un énorme travail avant que chaque foyer ne soit raccordé. La date de fin des travaux n'est aujourd'hui pas connue.



VOIRIE (suite)

Les agents techniques réalisent de nombreuses tâches :

- Entretien de la voirie : fauchage, élagage, curage des fossés, mise en place d'enrobé à froid , balayage du village,
- Entretien des chemins communaux empierrés,
- Entretien de la station d'épuration et des postes de refoulements,
- Entretien des batiments communaux,
- Entretien du cimetière,
- Entretien des espaces verts : tonte des pelouses,taille des haies,
- Récupération de chiens errants,
- Et de nombreuses autres petites interventions diverses et variées.

COMMISSION VOIRIE

Membres de la Commission Voirie :

RENOUD Bruno, ANDRE Nicolas, BOUILLLOUX Didier, HAMEL Philippe, HENRI Nadine, HEUZE Guillaume, PEULET Sylvie, BROYER Sébastien, CHOSSAT Patrick, DAUJAT Stephane

GESTION DU PATRIMOINE

La commission gestion du patrimoine et petit urbanisme a continué à suivre, gérer et travailler sur les sujets suivants en 2021 :

- Les conformités de permis de construire pour des constructions de maisons individuelles, des rénovations, des modifications, des vérandas, des pergolas et des piscines.
- Les visites des appartements communaux qui se libèrent avec les candidats à la location et les états des lieux d'entrées et de sorties. Actuellement les 19 appartements sont tous occupés. Suite à la demande de locataires, deux appartements ont été rénovés par leurs soins. En compensation de ces travaux la commune leur octroie des loyers gratuits et paie les fournitures. Elle vérifie ensuite que ceux-ci ont bien été effectués. Un appartement a également été rénové par les agents communaux.

La rénovation de l'appartement situé au-dessus de la boulangerie n'est pas terminée. Une demande de dossier sécheresse pour le bâtiment du Clos Fontanel a été faite auprès

de l'assurance suite à la constatation de fissures au sol (carrelage) et sur les murs. Celle-ci a mandaté un expert qui est venu faire un diagnostic. À la suite de cette visite le dossier n'est pas recevable pour ce motif.

La construction de l'Espace Multisport avançant, la commission gestion du patrimoine a œuvré sur la rédaction des documents suivants sur le second semestre 2021 :

- **Le règlement intérieur**
- **La convention utilisateurs communaux**
- **La convention utilisateurs extérieurs**
- **Le planning d'occupation des utilisateurs**
- **La prise en main du logiciel de programmation des badges d'accès**

Consultation de fournisseurs d'autolaveuse :

Une consultation de fournisseurs pour l'acquisition d'une d'auto-laveuse pour le nettoyage et l'entretien des surfaces de l'Espace Multisport.

En 2022 la commission sera vigilante au bon démarrage des activités dans l'Espace Multisport, à son fonctionnement, au respect des locaux et à la bonne entente entre les différents utilisateurs de ce nouvel équipement.

Pour clore, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année que l'on retourne au plus tôt vers la normalité dans notre quotidien après ces mois bien morose, que la vie associative et dynamique de Foissiat retrouve son rythme de croisière habituel.

Yves Michon



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEMESTRE 1 - 2021

Gymnase

Les travaux de réseaux ont pu commencer une fois la plateforme terminée. La commission Aménagement a fait les choix des sols et des carrelages en début d'année. La souscription à une assurance Dommages Ouvrage a été validée par le Conseil.

Le nouveau contrat Primagaz entraîne une harmonisation avec les autres contrats existants, ce qui permet une négociation des prix à la baisse et l'utilisation de gaz biologique.

Vestiaires

La démolition d'une partie du bâtiment a permis le début du terrassement en janvier, suivie des travaux de maçonnerie en février. En raison d'un problème administratif, le chantier a été suspendu en mars. Un appel d'offres a été relancé pour 8 lots.

PLU

Le Conseil approuve les objectifs fixés par les termes de la délibération ainsi que les modalités de concertation pour la révision du PLU.

La consultation pour un cabinet d'urbanisme et un cabinet d'expertise environnementale a été lancée dès mars 2021. Les lots retenus sont respectivement M. Renaud Gergondet et Mosaique Environnement.

Afin de réintégrer les dispositions prises lors de la révision de 2018, un arrêté a été soumis à l'approbation du Conseil. La procédure s'étendra sur 6 mois.

Elections Départementales et Régionales.

La situation sanitaire a conduit à déplacer les 2 scrutins simultanés (20 et 27 juin 2021) à la salle Julien Gaillard.

Comptes

En mars 2021, le Conseil a approuvé le compte administratif. L'excédent de fonctionnement de 469 918,66 € est affecté respectivement sur le budget primitif de 2021 (343 072,33 €) et sur le budget de fonctionnement (126 846,33 €). L'excédent de fonctionnement de 468 468,24 € est reporté sur le budget primitif de 2021.

Le budget primitif est approuvé. Le Conseil approuve les subventions à hauteur de 40 200 €. L'excédent de 428 190,29 € est affecté à l'investissement.

Commissions

Voirie

Plusieurs travaux et projets ont été engagés sur la commune :

- accessibilités PMR,
- abaissement de la vitesse rue de l'Ecole,
- signature d'une AMO avec l'agence d'Ingénierie pour la sécurisation rue du stade,
- demande au Conseil Départemental de la priorisation de la RD 28b entre Foissiat et Marboz,
- taille de haies (entreprise Aquachris),
- pose d'un grillage aux jeux de boules.

Certains matériels ont été renouvelés : tondeuse, débroussailluse, tracteur. La CA3B lance un recensement des arrêts de bus pour effectuer des travaux d'harmonisation.

Communication et Affaires Scolaires

Le projet d'Ecole Numérique a été retenu par le Conseil. Une convention a été signée entre l'Inspection Académique et l'Ecole.

Ce projet porte sur l'acquisition d'une salle informatique mobile dotée de 15 PC portables, d'un vidéo-projecteur interactif et de 2 points accès Wifi. La demande de subvention pour l'achat de tablettes et d'un tableau Interactif (TBI) a été acceptée en juin 2021. En avril 2021, la commission a rendu une synthèse des questionnaires soumis aux membres du conseil. Le bilan a déterminé les projets prioritaires.

Aménagement

Divers travaux de réfection et d'équipement ont été engagés :

- logement au-dessus de la boulangerie,
- bâtiment Clos Chenevier (toiture, isolation, menuiseries et communs)
- enregistreurs de température à l'Ecole et à la Garderie,
- lampadaires dans le clos de la Mairie.

Des demandes ont été faites pour :

- un extracteur d'air à la boulangerie,
- un visiophone à l'Ecole Maternelle,
- une révision de l'électricité à la boulangerie.

La pose de la Fibre Optique sera repoussée à 2022. 3 armoires de rue seront installées (2 derrière l'église et une au stade).

SEMESTRE 2 - 2021

PLU

Les réunions suivantes ont été planifiées comme suit :

- 12/10/2021 (lancement)
- 09/11/2021 (atelier agricole)
- 07/12/2021 (atelier environnement).

Un porté à connaissance a été mis à disposition des habitants du 11/10 au 12/11.

Les comptes rendus des réunions sont visibles sur le site de la commune. La station d'épuration fait l'objet d'une attention particulière (en raison des besoins liés à la future implantation de la Beurrerie, qui regroupera les sites de Foissiat et Bresse-Vallon).

Le SCOT n'autorise pas la création de nouvelles zones artisanales.

Travaux

Le chantier du gymnase se poursuit. Il s'ensuivra la sécurisation du site (installation des extincteurs, élaboration du plan d'évacuation, validation par la Commission Sécurité).

L'assurance Maîtrise d'Ouvrage est souscrite auprès de l'agence SMACL. Les autres contrats sont à l'étude auprès de GROUPAMA et AXA.

Afin de sécuriser la rue du stade, le Conseil a opté pour une circulation à sens unique avec un grand trottoir côté stade. Un relevé topographique doit être effectué par le cabinet de géomètre CHANEL.

Vestiaires

Après la signature des nouveaux marchés, les travaux de la 1ère tranche ont repris à la mi-septembre

pour une livraison fin avril 2022. La maçonnerie terminée, les travaux de menuiseries extérieures ont pu démarrer fin novembre 2021.

Commissions

Voirie

Divers travaux ont été menés :

éclairage, fauchage, empiérement de chemins, régime de priorités sur la RD28b.

Des réflexions sont menées sur certaines bouches d'égouts bruyantes, les dépôts sauvages d'ordures et les déjections canines dans le centre du village.

Deux bornes d'hygiène canine ont été installées, vers le portail de la Salle Multimédia route de Montclair et derrière la Mairie.

Communication, Affaires Scolaires

22 CM2 ont reçu en juillet dernier une calculatrice pour leur entrée au collège. L'école compte 190 enfants cette année scolaire. Dans le cadre du projet « classe numérique », la classe numérique, le tableau numérique et les tablettes ont été livrés.

Le Conseil a approuvé l'achat de 77 dictionnaires. Une nouvelle ATSEM a été recruté en remplacement de Ghislaine Rossignol. Il s'agit de Mme Véronique Faussabry.

L'imprimerie Bprim a été retenue pour la réalisation du Bulletin Municipal.

Aménagement

Le gymnase sera doté d'une cuve à gaz et d'un déshumidificateur qui impose le passage au tarif jaune. Un visio-phonie a été installé à l'entrée de l'école. L'extracteur d'air à la boulangerie sera déplacé. Les travaux de menuiseries extérieures au Clos du Chenevier ont débuté fin 2021. Les travaux de l'éclairage de l'église et de la cantine ont été réalisés et améliorent nettement la luminosité des lieux.

Patrimoine

La Commission a finalisé le règlement intérieur du gymnase et élaboré un planning d'utilisation.

Des travaux ont été menés ou sont à prévoir sur divers logements et bâtiments :

- Clos Chenevier (menuiseries, toiture, sols),
- Clos Fontanel. En novembre 2021, tous les logements communaux sont occupés.

Les logements Logidia seront livrés le 1er février 2022.

Affaires Sociales et Petite Enfance

Le CCAS étudie la valorisation des colis distribués aux anciens.

2 columbariums sont installés au cimetière.

Informations diverses

- Une nouvelle association a vu le jour en 2021, l'Ecole de Musique, présidée par Jean PONSARD.
- Les riverains de la salle Multimédia se plaignent de nuisances sonores récurrentes. Des solutions sont à l'étude.
- Dans le cadre de la mise en séparatif des eaux usées, les contrôles non conformes exigent une régularisation des installations par les usagers concernés.
- Mme BONNAND, trésorière, a souligné la bonne gestion financière de la commune.
- Le conseil municipal a décidé d'ajouter un tarif intermédiaire de 100€ pour les entreprises qui louent la salle multimédia uniquement pour une réunion.
- Le réaménagement du cœur du village est à l'étude. Le conseil donne son accord pour la signature d'une convention avec le CAUE pour une mission d'accompagnement du projet.

LES AGENTS COMMUNAUX

La municipalité emploie 11 agents communaux, déployés sur différents services.

Aux **services techniques**, Patrick CHOSSAT, Sébastien BROYER et Stéphane DAUJAT assurent l'entretien de la voirie et des espaces verts ; Patrick CHOSSAT, agent de maîtrise principal, gère la logistique des différentes manifestations, le cimetière et coordonne les équipes. Stéphane DAUJAT est également chargé de la gestion des extincteurs et de la station d'épuration. En 2020, pour exemple, le montant des heures effectuées s'est élevé à 5307,50.

Aux **services administratifs**, Véronique RUDE et Dominique PETITJEAN assurent la gestion financière de la commune, le suivi des dossiers de travaux, le management du personnel, l'assistance aux élus, la rédaction des documents administratifs et la gestion des listes électorales pour la première, l'accueil, l'enregistrement du courrier, des dossiers d'urbanisme, la gestion de l'état civil, du cimetière, l'inscription sur les listes électorales et scolaires pour la seconde.

Plusieurs agents assurent la fonction **d'ATSEM à l'école**. Fabienne FAVRE intervient en Petite Section, Véronique FAUSSABRY en Moyenne Section et Fabienne DAUJAT en Grande Section. Fabienne DAUJAT assure également la

gestion et l'entretien des salles Polyvalente et Multimédia. Elle est secondée par Anaïs FAZILLEAU, chargée par ailleurs avec Annie COMAS de l'entretien des classes et de l'École de Musique. Cette dernière a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée en fin d'année 2021. Cendrine DAUJAT assure l'entretien des bâtiments communaux (Mairie - actuelle et ancienne -, salle Julien Gaillard, Espace Culture et Loisirs, Bibliothèque et communs du Pôle Médical). Sabrina ZUNINO a renforcé pendant la période COVID l'équipe d'entretien et a assuré la surveillance des écoliers sur le temps médian du déjeuner.



Absents sur la photo : Cendrine et Stéphane DAUJAT, Véronique FAUSSABRY et Anaïs FAZILLEAU.

PanneauPocket

< Retour à la carte de France

Foissiat - 01340

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

129 rue de la mairie
01340 Foissiat
04 74 52 38 15
mairie@foissiat.com

Foissiat
01340
Info publiée le 26/11/2021

**SUCRE D'ORGE
VACANCES DE NOEL**

Durant les vacances de Noël, le sucre d'Orge est en fête avec la création de décor, de la cuisine, et se met à son spectacle le 23/12 !! Sans oublier une séance cinéma en salle multimédia en mode cocooning le 24/12

Fermeture de centre de 20/12/21 au 31/12/21

VACANCES FÊTES
inscriptions avant le 15/12

3 sur 9 PARTAGER

ÉCOLE PUBLIQUE

Année scolaire 2021 - 2022

7 classes accueillent environ 190 élèves âgés de 3 à 11 ans.

L'équipe enseignante est stable, l'équipe pédagogique accueille Mme Faussabry Véronique Atsem.

En maternelle :

- **PS/MS** : Angélique Teppe et Fabienne Favre (ATSEM) 26 élèves
- **MS/GS** : Catherine Egleme et Véronique FAUSSABRY (ATSEM) 27 élèves
- **Grande section/ CP** : Séverine Bouilly et Fabienne Favre (ATSEM) 27 élèves

En élémentaire :

- **CP/CE1** : Bénédicte Royer 27 élèves
- **CE1/CE2** : Laurence Bourgin 28 élèves
- **CE2/CM1** : Aurélie Delongas (lundi/mardi) et Marie-Hélène Colle (jeudi/vendredi) 29 élèves
- **CM2** : Audrey Paya et Catherine Michel (lundi) 28 élèves



La propreté des locaux est assurée par Mesdames Fabienne Favre, Véronique Faussabry, Fabienne Daujat, Anaïs Fazilleau, Annie COMAS et Sabrina ZUNINO dont la charge de travail a lourdement été impactée par les désinfections supplémentaires liées au protocole sanitaire.

L'année scolaire 2020-2021 a de nouveau été marquée par la pandémie du COVID 19 avec des protocoles sanitaires qui se sont succédés obligeant les élèves à porter le masque, à limiter le brassage des élèves, à un lavage des mains renforcé. Mais toutes ces mesures et le fait qu'elles soient

suivies et acceptées par l'ensemble des familles de l'école nous ont permis d'enseigner en toute sécurité, de poursuivre les projets pédagogiques, de continuer à proposer des sorties comme la piscine, les spectacles, les visites de musées...

L'année scolaire 2021-2022 semble malheureusement se calquer sur les précédentes avec à nouveau des protocoles sanitaires qui varient au gré de l'épidémie de Covid. Nous remercions les parents et les enfants qui s'adaptent aux différentes demandes de l'éducation nationale.



Quelques projets prévus pour l'année 2021-2022 :

Une animation Kapla pour l'ensemble des classes, des spectacles dans l'école, une animation sur l'électricité pour les maternelles, un projet à l'année pour les classes de CM autour du « policier » avec des escapes games, un rallye lecture, un projet d'écriture,... un cycle kayak également pour les classes de CM, les classes de Mme Royer et de Mme Bourgin travaillent en interdisciplinarité sur les pays du monde, ce qui les conduira au parc des oiseaux si la situation sanitaire le permet, un projet musique avec la maison de retraite et Mathilde Dubois est également prévu pour 3 classes.

L'équipe enseignante de Foissiat est très dynamique et propose de nombreux projets et sorties aux élèves de l'école.

Tout cela ne serait pas possible sans le soutien financier du Sou des écoles.



L'équipe enseignante tient à remercier les parents qui prennent toutes les précautions nécessaires, la mairie et les employés municipaux pour leur soutien et leur implication dans l'école, les associations comme le Sou des Ecoles, le P'tit resto et Sucre d'Orge qui travaillent pour le bien-être des élèves ainsi que les personnes qui interviennent auprès des enfants dans le cadre des accueils bibliothèque, des ateliers bricolages, jeux de société, ateliers cuisine,....



SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves qui se mobilisent pour créer des moments de rencontre entre parents et récolter des fonds lors des manifestations tout au long de l'année.

Sur la base des projets présentés par l'équipe enseignante l'association finance diverses activités éducatives et culturelles :

- Des intervenants professionnels permettent à plusieurs classes de découvrir des disciplines.
- Des spectacles et des sorties : à la ferme, au théâtre au musée.
- Des ateliers kapla

- L'achat de jeu et matériels pédagogiques pour les classes et la cour de récréation (trottinettes, livres, vélos...)

Le Sou des écoles offre une calculatrice aux élèves de CM2 lors de leur passage au collège.

L'association organise des manifestations importantes pour les enfants.

La fête de Noël lors de laquelle le père Noël et ses lutins visitent les classes pour échanger des gourmandises et entonner quelques chants.

La fête de fin d'année permet à chaque élève de finir son année scolaire de manière festive après un

spectacle de qualité préparé avec les enseignantes, les enfants profitent des châteaux gonflables et les parents du repas.

Cette année le sou propose un quine loto et un concours de pétanque destiné au plus grand nombre.

Merci à toutes et à tous, ainsi qu'à l'équipe enseignante, pour votre participation aux manifestations et votre aide.

Merci à Sophie et Nicolas pour ces années passées en temps que co-président. Nous remercions également Alice et Christophe pour ces années à oeuvrer pour le Sou des écoles.

Manifestations

- ✓ **Carnaval**
12 mars 2022
- ✓ **Vente de tartes**
2 et 3 avril 2022
- ✓ **Concours de pétanque**
26 mai 2022
- ✓ **Fête de fin d'année**
1 juillet 2022
- ✓ **Quine loto**
4 décembre 2022



SOU DES ÉCOLES DE FOISSIAT
Ouverture des portes à 13h30
Pass sanitaire obligatoire

QUINE LOTO

Dimanche 5 décembre 2021
Salle multimédia 14h00

Buvette et restauration

Super quine
700€ de bons d'achats Cap Emeraude
Un SPA Gonflable
Un vidéo projecteur
Un téléviseur écran plat
Un braséro

Quine enfant
Une Nintendo Switch
Un overboard
Un panier de basket
Un jeu de fléchettes électronique

NOUVEAU BUREAU : ÉLU À LA RENTRÉE 2021

Sauchay Florian : Co-président
Clermidy Clément : Co-président
Marion Salvade : Trésorière
Fabien Détraz : Trésorier adjoint
Arnaud Fontaine : Secrétaire
Célia Marquentod : Secrétaire adjointe

Membres :

Jonathan Morel, Jérémy Poncin, Chloé Philippe,
Raphael Régé, Audrey Baud, Céline Béréziat,
Nicolas Charvet, Vincent Egleme, François Merle,
Julien Favier, Florian Guerry, Sophie Fontaine, Alizée
Rigaudier, Aurélien Poncin, Kévin Daujat, Arnaud Pin.

Mail : soufoissiat@gmail.com

SUCRE D'ORGE

Association Sucre d'Orge

Adresse : 247 rue du stade 01340 Foissiat

Tél : 04-74-52-35-18

Mail : sucredorge01@orange.fr

Contact : Anne-Sophie, Directrice.

L'association Sucre d'Orge gère l'accueil Périscolaire et le centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires). C'est une association loi 1901 constituée d'un bureau et d'un conseil d'administration géré par des bénévoles.

L'adhésion à l'association est de 20 € pour les résidents de Foissiat et de 25€ pour les communes extérieures.

Les enfants sont accueillis à partir du moment où ils sont scolarisés à l'école jusqu'à 12 ans. Tout au long de l'année ils sont encadrés par Anne Sophie, Rachël, Thibault et Fabienne avec des renforts sur les périodes de vacances scolaires. Nous accueillons régulièrement des stagiaires dans le cadre de leur scolarité



Fonctionnement de l'accueil périscolaire :

- Du Lundi au Vendredi de 7h à 9h et de 16h30 à 19h00
- L'accueil est réservé aux enfants scolarisés à l'école de Foissiat. Les déplacements se font par groupe (maternelle et primaire)
- Le goûter est préparé et pris au centre
- Pas d'inscriptions au préalable.

Fonctionnement du centre de loisirs :

Mercredi : de 7h à 19h

- Accueil à la carte, (journée, demi-journée, avec ou sans repas...)
- Accueil des enfants scolarisés de 3 ans à 12 ans de Foissiat ou des communes extérieures ; un programme est envoyé pour chaque période.

- Inscriptions obligatoires jusqu'au lundi qui précède jusqu'à 19h
- Les repas sont pris au P'tit Resto via la société de restauration RPC.



Vacances scolaires : de 7h à 19h

- Accueil à la carte, (journée, demi-journée, avec ou sans repas...)
- Accueil des enfants scolarisés de 3 ans à 12 ans de Foissiat ou des communes extérieures
- Inscriptions obligatoires une semaine maximum avant le début des vacances
- Les repas sont pris au P'tit Resto

Des plannings sont établis pour les mercredis et vacances scolaires. Ils sont adaptés en fonction de l'âge des enfants. Au programme, de nombreuses animations telles que des activités manuelles, grands jeux, ateliers cuisine, jeux sportifs, ballade ainsi que de nombreuses sorties (baignade, bowling, cinéma, aquarium, sortie neige...)

MEMBRES DU BUREAU

Co Présidentes : MOREL Virginie et LEPLAT Bruno

Trésorière : Alexandra VANHEMSHOOTE et Adeline BERNARD

Secrétaire : Véronique GONNU et Olivia HELLEMANS

Membres du bureau : Vanessa LAUREAU, Jennifer

DETRAZ, Claire COMMARET, Karine GAGLIARDI

Représentantes de la commune : Nathalie DUBOIS,

Sylvie PEULET et Béatrice MERLIN

LA VIE COMMUNALE

Fermeture du Centre de loisirs

En été : du 01/08/2022 au 19/08/2022
En hiver : du 19/12/2022 au 23/12/2022

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tous autres renseignements. Nous vous accueillerons avec plaisir !!!!

Dates importantes

- ✔ **Quine LOTO**
06 février 2022
- ✔ **Pièce de Théâtre**
30 avril 2022
- ✔ **Vente de fleurs - fête des mères**
29 mai 2022
- ✔ **Vente de coffrets boissons - fête des pères**
19 juin 2022
- ✔ **Kermesse**
24 septembre 2022
- ✔ **Bourse Puériculture et Jouets**
6 novembre 2022



TARIFS 2021-2022

TARIFS PÉRISCOLAIRE		
	QF - 900	QF + 900
½ heure	1.00 €	1.15 €
Gouter	0.50 €	0.50 €

TARIFS CENTRE DE LOISIRS				
TARIFS	CAF		MSA	
	QF < 900	QF > 900	QF < 900	QF > 900
½ journée	6,50 €	7 €	6,5 €	7 €
j + R	17,75 €	18,75 €	17,75 €	18,75 €
Repas	4,75 €	4,75 €	4,75 €	4,75 €
Sortie avec repas	19 €	20 €	19 €	20 €

LE P'TIT RESTO



Le restaurant scolaire «Le P'tit Resto» prend en charge les enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire publique durant le temps périscolaire et est une association gérée par des parents BÉNÉVOLES.

Otilia FAUVET, Annie COMAS, Rachel LADRE, Catherine VIVIER et Thibaut MAITRE sont présents pour encadrer et assurer le bon déroulement du temps de restauration. **Fabienne DAUJAT** renforce cette équipe durant le service, ainsi qu'**Anne Sophie DUVERNE** en remplacement ponctuel.

Depuis Janvier 2020, l'association a fait appel à une entreprise extérieure, spécialisée dans la restauration scolaire, pour assurer les repas des enfants. Il s'agit de l'entreprise RPC de Manziat.

Les jours d'école, les enfants sont inscrits par anticipation via le logiciel ROPACH à l'aide d'un planning d'inscription la veille avant 11h ou le vendredi avant 11h pour le lundi. Les parents sont autonomes dans l'inscription de leurs enfants sur ce logiciel. Les enfants non-inscrits au préalable peuvent manger avec une majoration du coût du repas.

La mise en place de ce logiciel permet aux parents bénévoles une charge de travail moins importante et une meilleure gestion des inscriptions ainsi que des impayés.

Nous accueillons les enfants du centre de loisirs Sucre d'Orge les mercredis et lors des vacances scolaires. Pour la prise des repas, les inscriptions pour ces périodes se font directement auprès de la direction du centre de loisirs.

Durant l'année 2020/2021, 17 911 repas ont été servis à la cantine avec une moyenne annuelle de 120 repas par jour d'école. Les **tarifs 2021/2022** sont de **4.75€ pour les enfants** et **5.75€ pour les adultes** et de **9.50€ pour les enfants**

non-inscrits à l'avance à savoir la veille 11h pour le lendemain midi.

Le P'tit resto continue son engagement via RPC dans le plan d'action visant à sensibiliser les enfants et les parents sur l'origine et la qualité de l'alimentation avec les labels « bio » et « Origine Française ». Il en est de même avec la loi EGalim qui est appliquée au sein de la cantine. Les menus sont accessibles via le logiciel Ropach, également pour le centre de loisirs Sucre d'Orge.

EN 2021

- Suite à la pandémie du COVID, la Pasta Party du 1er mai n'a pas eu lieu
- La vente de fromage a pu être maintenue ainsi que la vente de chocolats de Noël

Manifestations

- ✓ **Vente de fromage (Comté / Morbier)**
Fin février 2022
- ✓ **Pasta Party à la salle multimédia**
1 mai 2022
- ✓ **Vente de chocolats**
Décembre

COMPOSITION DU BUREAU

Membres du CA : Aurélie DELONGEAS (Directrice d'école), Nathalie DUBOIS et Stéphanie TISSOT (représentantes du Conseil municipal), Anne Sophie DUVERNE (Directrice du centre de loisirs), Otilia FAUVET (cantinière).

Bienvenue à Ludivine CLERMIDY, Marine FARGUE, Aurélie MICHEL, Sophie GERAY, Coralie MONGET, Arnaud BEAUCOURT, Yannick RUPANI, Alexia CONVERT, Pierre HUBERT.

Au revoir et merci à Marielle LAVIGNE, Alexandre GREFFERAT, Guillaume DROGUE.

Co-présidents : Emilie DOMP-MARTIN et Roseline GERAY
Vice-présidente : Yannick RUPANI
Trésorier : Nicolas MIR
Trésorier Adjoint : Hervé GIROUD
Secrétaire : Emmanuelle PAUGET
Membres : Aurélie DELONGEAS, Sonia MOUTON, Ludivine CLERMIDY, Marine FARGUE, Aurélie MICHEL, Sophie GERAY, Coralie MONGET, Arnaud BEAUCOURT, Alexia CONVERT, Pierre HUBERT.



BIBLIOTHÈQUE

Madame, Monsieur,

La bibliothèque compte environ 120 lecteurs actifs, gérés par une douzaine de bénévoles. Elle répond à un besoin de la population car 45 nouvelles inscriptions sont comptabilisées cette année. Les accueils de classe ont pu reprendre en Octobre après une année d'interruption.

L'exposition de Monsieur BEAU-COURT sur le thème «terre de Sienne» a rencontré un gros succès

La remise du livre «poule bleue» offert aux enfants nés en 2019 et 2020, s'est déroulée à la salle multimédia avec 6 familles présentes.

Le samedi 23 novembre, une animation pour les tout petits était proposée à la bibliothèque. Annie et Monique ont su raconter devant un public restreint mais enchanté les aventures de « poussin» avec un raconte tapis. Des achats de livres adultes et enfants se font chaque année afin de proposer un choix renouvelé aux lecteurs.



L'inscription est gratuite pour tous.

La prochaine assemblée générale aura lieu le lundi 4 Mars à 18 heures.

Exposition 2022 sur le thème contraste :

- Installation exposition le vendredi 27 mai 2022 en matinée
- Vernissage le vendredi 27 mai 2022 à 18 heures
- Exposition le samedi 28 mai et dimanche 29 mai 2022. Présence du photographe
- Extension de l'exposition jusqu'au samedi 25 juin 2022. Présence du photographe

Heure d'ouverture :

- Mercredi de 15 h à 17 h sauf Juillet et Aout
- Samedi de 9h30 à 12 h sauf vacances de Noël.

Tel. : 04 74 52 32 16



COMITÉ DES FÊTES

Parcourir l'année associative du Comité des fêtes ne me prendrait que peu de temps. Pour la deuxième saison consécutive les impératifs sanitaires liés au Covid 19 ne nous ont malheureusement pas permis de maintenir nos manifestations prévues pour le village. Seules les activités liées aux décorations de Noël ont pu être possibles. Évoquer 2022 où nous l'espérons tous, l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier des fêtes de Foissiat devraient avoir lieu me paraît plus motivant.

Tout d'abord une tranche de rénovation et de modernisation des illuminations de Noël a été engagée cet automne. Il s'agit d'un investissement permis par le soutien de la municipalité que nous remercions.



Le bal des conscrits se tiendra le 8 Janvier animé par Every Dance, la fête du cochon le 13 février qui dans sa formule nouvelle rassemble bouchers et quelques producteurs locaux. Bien évidemment la vogue les 4 5 et 6 juin, une fête patronale comme nous la connaissons avec manèges, soirée côtelettes le samedi soir, feu d'artifices le dimanche et course Bike and Run le lundi ouverte à tous.

Toute l'équipe est impatiente de pouvoir vivre ou revivre ces moments avec vous tous.

Le Comité est heureux cette année de recruter 2 nouveaux membres, Nathalie LONGERON et Benjamin MOREL, merci à eux

pour leur engagement au sein de notre association. Nous sommes également très heureux de l'arrivée de Maé dans le foyer de Ludivine et Clément CLERMIDY, Ludivine secrétaire de notre association. Félicitations à eux

Au nom de l'ensemble du Comité des Fêtes nous vous souhaitons de bonnes réussites dans l'ensemble de vos manifestations et une très bonne année 2022.

Vincent

TARIFS ET LOCATION DE MATÉRIEL

- Remorque frigo association 50 €
- Remorque frigo particulier 60 €
- P. BALANDRAS / 06 62 10 52 74
- Cafetière 8€
- Plancha 120 X 40 - 50 €
- Toaster (tartines) 10 €
- Vaisselle (forfait 50 couverts) 16 €
- Couteau, cuillère, fourchette (forfait 50) 8 €
- E.HENRI / 06 01 30 48 54

- Structure bâchée 80 € (50 € à la réservation)
- Tables 2,50 €
- Chaise seule 0,25 €

N.DUBOIS / 06 20 92 06 72

La liste de tout le matériel est disponible sur notre page sur le site internet de la mairie.

RESERVATION DU MATERIEL

- Pour les associations, merci de prévenir le plus tôt possible, les responsables pour réserver le matériel dont vous avez besoin pour vos manifestations. Rappel important : Merci de rendre le matériel propre et en état et de le ranger à sa place.
- Pour les particuliers les réservations pour la location se font auprès du responsable de matériel. Merci de rendre le matériel propre.

De plus nous vous informons que toute annulation qui sera effectuée moins d'un mois avant la date de la manifestation, sera facturée à hauteur de 50% du montant total.



LA VIE ASSOCIATIVE



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Vincent ESPOSITO 06.78.58.56.22

Vice président : Cédric GIROUD

Secrétaire : Ludivine CLERMIDY

Secrétaire adjointe : Christiane DAUJAT

Trésorier : Alain DAUJAT

Trésorier adjoint : Marion DAUJAT

Membres :

Didier BOUILLOUX, Cyril BADEZ, Kévin DAUJAT, Jean Luc GAUTHIER, Joël PIN, Sébastien PIN, Philippe BALLANDRAS, Lionel TISSERAND, Bruno RENOUD, Nicolas DUBOIS, Christelle SAINT SULPICE, Emmanuelle HENRI, Aurélie JOSSE-RAND, Yoann VEUILLET, Nathalie LONGERON, Benjamin MOREL.

LYRE BRESSANE

2021.... Encore une année particulière pour la Lyre Bressane comme pour les autres associations de Foissiat. Nous avons dû mettre fin à nos répétitions en octobre 2020 et du fait de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu assurer nos prestations habituelles : défilés officiels, concert de Noël,en 2020.



Aussi c'est avec grand plaisir que nous avons repris nos répétitions en plein air en juin 2021 et en répétant aussi les défilés. En septembre, nous avons pu reprendre nos répétitions en grand groupe à la salle de musique en respectant les consignes sanitaires et participer à l'animation du défilé des conscrits de Anse.

A l'heure où nous écrivons ces lignes pour le bulletin, il semble que les manifestations musicales vont pouvoir reprendre. Nous allons participer au défilé du 11 novembre et le concert de Noël aura lieu pour nous permettre de partager avec les habitants de Foissiat un bon moment musical et convivial !

Parce que jouer de la musique, c'est bien, pouvoir la partager, c'est beaucoup mieux. Les musiciens de la Lyre Bressane s'en sont donné à cœur joie à Anse malgré la pluie battante et attendent les prochaines manifestations à Foissiat avec impatience. Jean-Paul PERRAT qui gère les défilés officiels et l'entretien des instruments depuis de nombreuses années a laissé la place. Nous le remercions très chaleureusement de tout ce qu'il a fait pour la Lyre Bressane et la musique à Foissiat.

Quelques changements sur les rangs : Héloïse PUVILLAND et Alice GAVAND flutistes, Delphine MEULIEN, percussions, ont quitté la Lyre Bressane, et Robin LAVIGNE a rejoint les rangs

avec son euphonium. Si vous pratiquez d'un instrument, n'hésitez pas à nous rejoindre, les répétitions c'est tous les vendredis soirs de 20h30 à 22h30. 2021 c'est aussi la consécration pour l'école de musique, 23 élèves pour l'année scolaire 2020-2021 et plus de 40 inscriptions pour la rentrée 2021-2022, c'est un succès. Cette année, il y a toujours l'éveil musicale pour les 4-6 ans et la formation musicale à partir de 7 ans, et les premiers cours d'instrument ! L'école a maintenant son propre article dans le bulletin....



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Depuis plusieurs années déjà, le bureau de la Lyre Bressane s'interrogeait sur les mesures à envisager pour assurer la pérennité de l'effectif de ses musiciens.

Le faible nombre de musiciens formés par l'école de musique de Montrevel ne permettait plus d'assurer un renouvellement suffisant : en effet de 2000 à 2012, 42 élèves formés ont rejoint les rangs de la Lyre alors qu'ils n'étaient que 6 de 2013 à 2020. Les rencontres et échanges avec les dirigeants de l'école de musique de Montrevel n'ont pas permis de trouver de réelles améliorations. A ce rythme, l'activité de l'harmonie allait être rapidement remise en cause compte-tenu de la baisse du nombre de musiciens sur ses rangs, 32 aujourd'hui, et de sa moyenne d'âge.

En 2019, le bureau décida de créer une commission spécifique chargée de conduire une réflexion et apporter des propositions pour étoffer les rangs de nouveaux musiciens. Ainsi, Mathilde Renaud, Jean-Luc Picard, Jean Ponsard et Jean-Noël Blanc ont rencontré durant le mois de novembre, quatre écoles de musique des alentours (Saint Trivier de Courtes, Manziat, Viriat et Coligny) afin de connaître leur fonctionnement (histoire, statuts, recrutement, organisation des cours, tarifs, budget...) Le bilan de ces rencontres a conduit la commission à proposer la création d'une formation propre à la Lyre Bressane malgré les incertitudes du montage financier.

Après une nouvelle rencontre au printemps 2020 avec les représentants de l'école de musique de Montrevel, au-

jourd'hui antenne du CRD, conservatoire à rayonnement départemental, le bureau de la Lyre Bressane, décida de proposer dès la rentrée 2020 une formation d'éveil et d'initiation musicale pour les enfants respectivement âgés de 5 et 7 ans. S'appuyant sur le réseau, les connaissances et le dynamisme de Mathilde Renaud, les cours ont pu débiter avec 23 jeunes élèves, un succès inattendu qui prouve l'existence d'un réel besoin, et qui a ravi les dirigeants de la Lyre. Cette première étape franchie, il fallait construire la suite du projet pour la rentrée 2021 et envisager, organiser et budgétiser la formation instrumentale tout en poursuivant les cours d'éveil et d'initiation musicale. Le bureau de la Lyre Bressane a décidé, pour des considérations de gouvernance, de clarté ad-

LA VIE ASSOCIATIVE

ministrative et financière, de confier la gestion et l'organisation de ces formations à une association indépendante, de type loi 1901, tout en restant en appui logistique et financier.



Ainsi, le premier bureau de l'École de Musique de la Lyre Bressane de Foissiat a été créé lors de sa réunion du 15 juin 2021 constitué de 9 personnes, 6 issues de la Lyre Bressane et 3 issues des parents d'élèves. Les statuts de la nouvelle association ont été enregistrés en Préfecture et parus au journal officiel le 20 juillet 2021. Le bureau est ainsi constitué de Jean Ponsard, président, Jean-Noël Blanc, vice-président, Philippe Debost, trésorier, Marion Salvadé et Véronique Gonnu secrétaires, Marie Merle, Alexandra Lamure, Jean-Christophe Gautherin et Johan Comas. Mathilde Renaud a, quant à elle, accepté de prendre la responsabilité du poste de coordinatrice pédagogique, élément indispensable

au bon fonctionnement de l'école. Avec l'appui de la municipalité, il a fallu se faire reconnaître auprès de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse aujourd'hui dénommée GBA, Grand Bourg Agglomération, pour pouvoir prétendre aux aides financières dont les autres écoles de musique bénéficient. Durant toute la période estivale, il a fallu trouver des professeurs, envisager la location d'instruments et organiser des permanences d'inscriptions, lesquelles se sont déroulées les 3 et 4 septembre derniers et ont permis de recueillir 51 inscriptions. Un nouveau succès tout à fait inattendu dont les nouveaux dirigeants peuvent se féliciter. Le début de cette nouvelle saison se présente sous les meilleurs auspices et les cours sont suivis avec assiduité. Souhaitons que cette aventure se poursuive dans le temps et permette d'accueillir de nouveaux visages sur les rangs de la Lyre Bressane. Merci à toute l'équipe et en particulier à Mathilde qui a été la pierre angulaire de ce projet. La Lyre Bressane aura le plaisir et la fierté de vous faire découvrir toutes ces jeunes talents qui se produiront en avant première de son concert de Noël. Pensez à réserver la

date du dimanche 19 décembre 2021.



COMPOSITION DU BUREAU

Mathilde RENAUD : Présidente
Jean Noël BLANC : Vice-Président
Philippe DEBOST : Vice-Président
Jean PONSARD : Vice-Président
Catherine HAMEL : Secrétaire
Maxime JOSSERAND : Secrétaire Adjoint
Françoise CHOMAZ : Trésorière
Christian BURTIN : Trésorier Adjoint
Raphael MATARIN : Directeur
Jean PONSARD : Responsable des défilés
Membres : Johan COMAS, Angelo FERNANDES, Jean-Christophe GAUTHERIN
Délégués municipaux : Marie-Laure PUVILLAND, Séverine LAURENT, Jean-Luc PICARD

P'TIT DEJ

Petit déjeuner autrement

Voilà comment est née la vente du P'tit Panier du 6 Juin 2021.

Effectivement, malgré les restrictions sanitaires, l'association tenait à conserver le rendez-vous annuel du mois de juin qui consiste à organiser un petit déjeuner et reverser les bénéfices à une association.



C'est ainsi que 400 paniers, composés de produits locaux, ont été vendus. Merci à tous les producteurs et arti-



sans qui ont participé à cette matinée. Les bénéfices seront joints au prochain p'tit dèj et reversés pour la deuxième année aux « enfants de la lune ». <https://enfantsdelalune.org>



Cette année la pentecôte, et donc la vogue tant attendue, est prévue le premier week-end de juin nous aurons donc le plaisir de vous retrouver pour le P'tit Dèj la semaine suivante le Dimanche 12 juin 2022.

Contact :

Tel. : 0679636480

Page Facebook : p'tit dèj

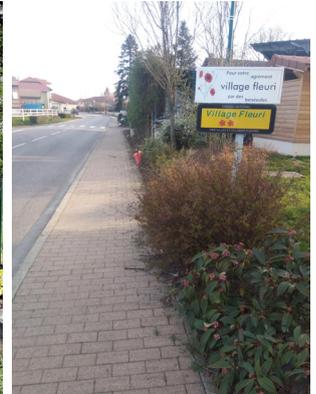
COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Angélique HENRI
Vice présidents : Michèle DU-BOIS; Sophie FONTAINE
Trésorier : Bruno RENOUD
Secrétaire : Béatrice MERLIN
Vice-secrétaire : Gisèle FROMONT

FLEURISSEMENT

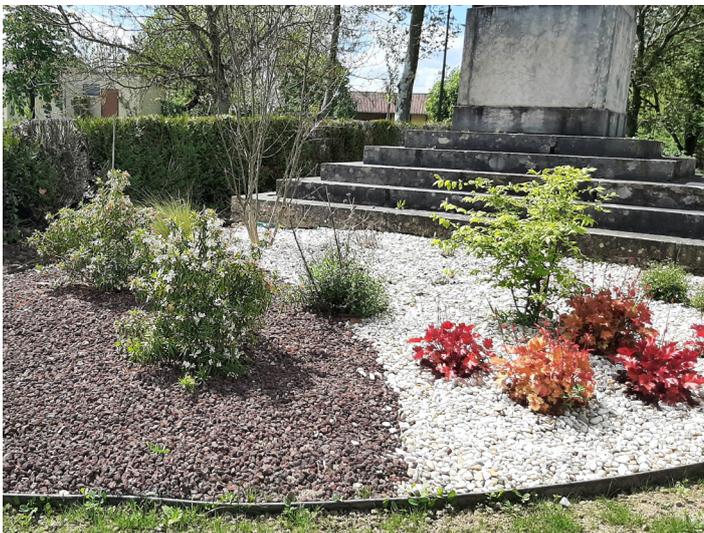
Les bénévoles sont fiers d'avoir participé à l'attribution des 2 fleurs qui récompense les villes et villages fleuris.

Le président et les bénévoles ont bien travaillé sur les nouveaux objectifs avec dans un premier temps, le réagencement des 9 massifs à l'entrée du village avec de nouveaux arbustes, des vivaces et du paillage, pour une économie d'arrosage, tout cela a été mis en place avec une aide financière de la commune. Les annuelles en pleine floraison sont un régal pour les yeux et donnent au village une harmonie de couleurs qui fait la fierté des bénévoles.



Manifestations

- ✓ **Repas annuel adhérents**
14 janvier 2022 - salle polyvalente
- ✓ **Assemblée Générale**
mardi 08 février 2022 - salle de la Mairie



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Georges ROBIN – Tél : 0671039311 Email : georrobin@orange.fr

Vices Présidents : Daniel Piroud

Trésorier et adjointe : Jean Paul Perrat, Marie-Thé Piroud

Secrétaire et adjointe : Georgette Robin, Michèle Dubois

Nouveau Coordonnateur : Bruno Renoud

Membres bénévoles : Daniel et Françoise Burtin; Bozon Jean Paul; Canard André et Marie Thérèse; Descamp Yves et Maryse; Ferrandi André; Freres Patrick; Giroud Daniel; Gorris Joelle; Guillemot Michel et Claudette; Laurent Raymonde; Millet Gervais; Perrat Christiane; Perret Daniel et Janine; Poncin Charles; Tisserand Charles et Odile; Zerbib Serge; Guillermin Michèle; Huot Dominique et Josiane; Egleme Jean-Michel.

FOYER RURAL

Le foyer rural manque de bénévoles

Le foyer rural de Foissiat a été mis en sommeil dernièrement par manque de bénévoles. Seule l'activité cinéma continue à projeter des films à la salle multimédia le mardi, toutes les trois semaines. Le foyer rural est une association, animée par des bénévoles pour proposer diverses activités sportives et cultu-

relles pour toutes les générations. Véritable lien entre les habitants, il permet à chacun de se rencontrer, d'échanger, de confronter ses idées et de partager ses connaissances. Il contribue également au dynamisme d'un village. **Alors, si vous avez envie de relancer cette association, faites-vous connaître !!**

SAPEURS POMPIERS

Début d'année 2021 suite à la convention signée entre le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) et la commune, la compagnie a revu son système d'alerte. Désormais chaque sapeur-pompier est doté d'un bip individuel permettant un déclenchement des secours plus rapide en cas de secours à personnes ou de sinistres.

2021 a vu aussi l'arrivée de Clément CLERMIDY qui est venu renforcer la compagnie au 1er janvier.

Au mois de mars une manoeuvre a été effectuée à l'école primaire conjointement avec le Centre de Secours de Montrevel en Bresse.

A l'issue de l'assemblée générale, plusieurs distinctions ont été remises :

1^{ère} classe :

- Ludovic FONTAINE et Kévin ROUX

Médaille de bronze :

- Christophe POUSSET et Alexandre SAULNIER.

FORMATION :

- Samuel DAJJAT : Opération Diverses et Protection Incendie
- Jean-Michel LOUIS : Opérations Diverses
- Sébastien SPINAZZE : Opérations Diverses
- David GERBER : Complément Opérations Diverses Jeune Sapeurs Pompiers
- Clément CLERMIDY : Prompts

Secours et Opérations Diverses

Plusieurs distinctions ont été remises lors du 11 novembre

MEDAILLE 10 ANS :

- Aline CREUZET

GRADES SUPÉRIEURS :

- 1^{ère} classe Samuel DAJJAT et Jean-Michel LOUIS
- Caporal Cyril JOSSERAND
- Sergent Michael CURT, Valentin DE LORE, Alexandre SAULNIER.
- Adjudant : Hervé GIROUD, Christophe POUSSET, Eric LUZY

Merçi a toutes et tous pour votre implication au sein de la compagnie

INTERVENTIONS 2020 : au 1er nov

Secours à Personnes : 26
Accidents voies publique : 2
Hyménoptères : 2
Incendies : 3
Opérations diverses : 6

AMICALE DES POMPIERS

Du côté de l'Amicale des pompiers, l'année 2021 a été assez similaire à l'année 2020 par son manque de manifestations et d'activités (sportives, festives et cérémonies).

Nous remercions les habitants de la commune pour leur générosité lors de nos permanences qui ont rem-

placé la traditionnelle tournée des calendriers. Les bénéfiques nous ont permis, cette année, de moderniser notre équipement opérationnel, en complément de celui financé par la commune. Ils nous ont aussi permis d'aménager notre nouveau FPT.



Nous avons aussi modernisé les logos de l'Amicale et du CPI.

Naissances :

PIN Axelle et Flora nées le 24/11/2020
JOSSERAND Alba née le 09/06/2021
CLERMIDY Maé né le 17/06/2021

Mariage : SPINAZZE Sébastien et FAZILLEAU Anaïs le 17/07/2021

COMPOSITION DU BUREAU

Co-président : FONTAINE Ludovic
Co-président : CURT Michaël
Trésorier : DAJJAT Stéphane
Vice trésorier : JOSSERAND Cyril
Secrétaire : DAJJAT Samuel

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Mot de la présidente

Notre société est un groupement de personnes volontaires, réunies autour d'un projet commun, unissant leurs connaissances et leur activité pour réaliser un projet collectif dans un but non lucratif; cela s'appelle le bénévolat.

Notre effectif est de 72 adhérents dont 14 chasseurs de moins de 30 ans. Notre Territoire de chasse est de 3625 ha dont 556 ha de bois et 700 ha de réserve. Dans notre activité chasse la sécurité est notre principale préoccupation, pour ce faire à partir de 2021 tous les chasseurs devront obligatoirement suivre une formation de remise à niveau sur la sécurité.

Manifestations

- ✓ **Banquet chasseurs/exploitants**
26 février 2022 à la salle multimédia
- ✓ **Ball-trap et repas champêtre**
les 06 et 07 août 2022 à Grande Belle Vavre
- ✓ **Assemblée Générale**
Vendredi 2 septembre 2022 au Pavillon
- ✓ **Vente de boudin, civier et boulettes**
22 octobre 2022 au Pavillon de 8h30 à 13h
- ✓ **Repas de fin d'année chasseurs et épouses**
10 décembre 2022 au pavillon
- ✓ **Ouverture générale le 12 septembre 2021**
- ✓ **Fermeture le 28 février 2022**



5 nouvelles recrues pour cette saison - A.G. 2021



Ce couple de « moyen duc » a squatté le saule près de la maison



Ball-trap – Préparation des miradors

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Georgette Robin georrobin@orange.fr Tel. 0624857646
 Trésorier : Jean Louis Favier
 Commissaire au compte : Daniel Burtin
 Secrétaire et secrétaire adjoint : Vincent Egleme et Jean François Gavand
 Responsable battue : Gérard Henri

Membres : André Boyard Patrick Chossat Cordier Mickaël; Cléo Guyon; Joel Pin; Alexandre Pin.

DON DU SANG

Merci à tous les donateurs de sang !

Après une année 2020 excellente au niveau des dons de sang (197 donateurs, dont 7 nouveaux pour l'ensemble des 4 collectes), l'Amicale a poursuivi son travail de promotion et d'information en 2021.

Et ce travail a été récompensé, puisque pour les 3 collectes de l'année 2021 (13 avril, 24 juin et 24 septembre), ce ne sont pas moins de 10 nouveaux donateurs qui se sont présentés. Malgré ce résultat encourageant, le total de dons sur ces 3 prélèvements est en légère baisse par rapport à l'année dernière (141 dons en 2021, contre 152 en 2020 à la même époque).



Un grand MERCI à tous ces nouveaux donateurs, jeunes pour la plupart, et à tous les donateurs assidus et réguliers.

Souhaitons que la dernière collecte de l'année 2021 programmée le 28 décembre soit un moment fort de mobilisation et d'engagement pour le don de sang.

En effet, les réserves de sang, affaiblies par la crise sanitaire, ont atteint un niveau dangereusement critique. Il est vital de les reconstituer au plus vite (10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner 1 000 000 de malades par an).

Pour rappel, ou information, sachez qu'il existe un système de réservation en ligne (Resadon.fr), permettant de choisir son créneau horaire, de gérer le flux des donateurs et d'écourter le temps d'attente.

Pour l'année 2022, les collectes auront lieu les jeudis 31 mars, 23 juin, 22 septembre et le vendredi 23 décembre, de 16h à 19h à la salle Multimédia de Foissiat.

L'assemblée générale de notre Amicale a eu lieu le 20 février 2021, et a permis de mettre à l'honneur et de récompenser par un diplôme, quelques donateurs pour leur assiduité et leur dévouement.



Ont été cités : Emmanuelle PAUGET, Alexandre PIN pour 25 dons, Lydia DUPUIS 45 dons, Béatrice BURTIN 75 dons et Thierry BLANC 150 dons.

Deux nouveaux membres ont intégré le bureau de notre association : Marie-Noëlle PIN et Jean-Christophe DAUJAT. Nous leur souhaitons la bienvenue, et encourageons toutes les personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps pour cette noble cause, et partager des moments de convivialité, à venir nous rejoindre.



La fête des gaufres au blé noir, initialement prévue les 27 et 28 mars, a eu lieu le samedi 16 octobre. La vente de gaufres et crêpes à emporter a connu un beau succès. Cette première manifestation d'après COVID, a été une

réussite pour l'équipe organisatrice, heureuse de se retrouver et s'est déroulée comme toujours, dans la bonne humeur. Le RDV est d'ores et déjà pris pour les 9 et 10 avril 2022 !



L'Amicale des Donneurs de Sang vous souhaite une agréable et sereine année 2022, et une bonne santé. Au plaisir de vous revoir toutes et tous très vite sur nos manifestations et aux collectes de Sang. Prenez bien soin de vous.

COORDONNÉES :

Mme Aurélie JAILLET

Tél. 04 74 52 40 27 ou 06 10 90 42 82

Mail. aurelie.jaillet01@orange.fr



Manifestations

- ✔ **Assemblée Générale**
25 février 2022 à la salle polyvalente
- ✔ **Fête des gaufres**
les 09 et 10 avril à la salle polyvalente
- ✔ **Concours de coinche**
Dimanche 23 oct à la salle des fêtes Etrez

BASKET CLUB

La saison 2020/2021 comme la précédente s'est arrêtée après seulement 4 matchs de championnat en raison de la crise sanitaire. Les entrainements ont été maintenus en extérieur en respectant les restrictions imposées par la FFBB. Nous espérons que la saison 2021/2022 se déroulera dans sa globalité. Malgré une saison écourtée, le club a maintenu ses effectifs et de nombreux jeunes joueurs (ses) ont rejoint le club en début de saison. Cela a permis d'engager 6 équipes pour la saison 2021/2022 et pour la première fois une équipe masculine en U13. Afin d'encadrer toutes ces équipes jeunes et d'aider les bénévoles, Jordan FERNANDES a été recruté et sera salarié du club.

Pour la saison 2021-2022 le club a engagé :

- Deux équipes U9 Féminines coachée par Emilie VEILLE
- Une équipe U11 Féminines coachée par Sylvie PAUGET
- Une équipe U13 Féminines coachée par Sophie GERAY & Véronique GONNU
- Une équipe U13 Masculine coachée par Jordan FERNANDES
- Une équipe U18 coachée et entraînée par Thierry ROYER & Lucie PACOPERREIRA
- Une équipe seniors féminines : coachée par Bernard PAUGET /ATTIGNAT



Les entrainements se déroulent :

Le lundi :

- 17h00 à 18h00 pour les U9 avec Jordan FERNANDES & Sylvie PAUGET
- 18h00 à 19h00 pour les U11 -U13 avec Jordan FERNANDES & Sylvie PAUGET uniquement à la salle Espace Culture et Loisirs (au-dessus de la bibliothèque)

Le mercredi :

- 13 h 15 à 14 h 15 pour les U9 avec Jordan FERNANDES & Sylvie PAUGET uniquement à la salle Espace Culture et Loisirs (au-dessus de la bibliothèque) ou en extérieur.
- 14 h 15 à 15 h 30 pour les U11 avec Jordan FERNANDES & Sylvie PAUGET
- 15 h 30 à 17 h pour les U13 avec Jordan FERNANDES & Sylvie PAUGET au gymnase de Montrevel-en-Bresse

Le vendredi :

- 18h30 à 20h00 pour les U18 avec Jordan FERNANDES au gymnase de Montrevel-en-Bresse.

Pour l'équipe seniors féminines, les entrainements se déroulent au gymnase de MONTREVEL-en-BRESSE le mercredi de 19h30 à 21h00 et le vendredi soir au gymnase d'ATTIGNAT de 19 h 30 à 20 h 45.

Si vous souhaitez essayer le basket venez participer à un des entrainements.

Le gymnase tant attendu arrive !

Tous nos remerciements à la municipalité pour ce magnifique équipement. Cette nouvelle installation permettra de pratiquer le basket dans de meilleures conditions et d'envisager de nouvelles activités, comme le Basket Santé et le Basket Fitness, encadrées par Jordan FERNANDES. Le club espère vous retrouver dans les gradins pour soutenir nos équipes locales.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.78.36.31.67 ou 06.20.26.39.50

Facebook : <https://www.facebook.com/Basket-CLUB-Fois-siat-784916414892351>

TARIFS DES LICENCES

CATÉGORIES	AGES	ANCIENS LICENCIÉS	NOUVEAUX LICENCIÉS
U9	7 - 8ANS	37 €	48 €
U11	9 - 10 ANS	37 €	48 €
U13	11 - 12 ANS	42 €	56 €
U15	13 - 14 ANS	42 €	56 €
U18	15 - 17 ANS	63 €	79 €
SENIORS	18 ANS ET +	63 €	79 €

LA VIE ASSOCIATIVE



La traditionnelle TARTIFLETTE du mois de novembre n'ayant pu se dérouler, une vente de TARTIFLETTE à emporter a été réalisée en février 2021 et pour la première fois les joueurs (ses) U13-U18 ont fabriqué des brioches, sous l'œil averti de Judicaël, que vous avez trouvées en vente sur le marché du 12 décembre 2021.



Les membres du bureau, les bénévoles et les joueurs (ses) remercient vivement les personnes qui ont soutenu le club par l'action TARTIFLETTE à emporter et la vente de BRIOCHES.



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Thierry ROYER
Trésorière : Sylvie PAUGET
Trésorière adjointe : Laura PAUGET
Secrétaire : Sophie GONZATO
Correspondante : Sylvie PAUGET
Membres : Sophie GERAY, Christelle PIN, Judicaël LAURENT, Véronique GONNU & Angélique LARME.

Manifestations

- ✓ **Vente de brioches**
Dimanche 12 décembre
- ✓ **Tartiflette 2022**
Samedi 19 février
- ✓ **Sortie JL**
Date à définir
- ✓ **AG Basket**
Samedi 25 juin - salle de foot
- ✓ **Tournoi**
Samedi 25 juin à partir de 13h30 (barbecue et tournoi de pétanque en soirée)

CLUB DES SUPPORTERS

Le club des supporters créé il y a maintenant plus de 30 ans continue sa mission de soutenir les associations sportives de la commune, que ce soit avec l'achat de matériel ou de tenues.

Comme chaque année, notre association organise la course nature du 1er mai avec 2 circuits (8 et 17km) et depuis peu, une matinée huîtres au mois de décembre avec vente de bourriches et dégustation sur place. Nos concours de pronostics, portant sur les matchs de l'ESFE se poursuivent grâce au soutien fidèle des artisans et commerçants de la commune.

Les coupons sont disponibles chaque semaine dans les 2 restaurants du village ainsi qu'au stade avant les matchs à domicile. Notre association renouvelle sa demande aux différentes associations sportives de la commune de faire passer leurs besoins en matériel ou vêtements.

Le club souhaite la bienvenue à Celine ACERBIS.



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Arthur PIN
Vice-président : Arnaud BERTHET
Trésorier : Thibault CORDIER
Trésorier adjoint : Audrey DAUJAT
Secrétaire : Alexandre PIN

ESFE

« Cher Ludo, dans cette belle famille de l'ESFE des œuvres s'accomplissent depuis plus de 80ans grâce au dévouement de nos bénévoles, sans qu'aucune mise en lumière ou reconnaissance n'en soit pour autant attendue.

Une association telle qu'une équipe de foot est un écosystème qui quand il est bien réglé peut remporter des victoires, offrir des joies, mais surtout, il est le fruit d'un travail de longue haleine dont une grande partie se fait dans l'ombre.

Tu fais partie comme d'autres ici présents ce soir, de cette longue lignée de passionnés de foot, et tu œuvres chaque semaine que nos années comportent pour faire briller l'étoile sportive Foissiat Etrez.



C'est d'abord en tant que jeune joueur puis joueur de l'équipe fanion que tu as défendu les couleurs du club, en adoptant un comportement des plus exemplaires, une mentalité d'acier dans un corps respectueux de tes adversaires et tes collègues, de mémoire collective, pas de débordement à signaler lors de ces nombreuses années.

C'est certainement cette force qui te permet aujourd'hui de courir avec certains amis, et d'aller parcourir les nom-

breux kilomètres de la diagonale des fous, pas si fou que ça notre Ludo.

Car C'est aussi entre autre, en tant qu'arbitre que tu sers aujourd'hui le club, en endossant ton maillot jaune de l'homme en noir, pour faire respecter les règles sur le rectangle vert. Le foot et nos institutions ont besoin d'hommes et de femmes comme toi, dans une réalité où les décisions sont si souvent contestées, et l'autorité si souvent bousculée.

Ici encore tes qualités humaines te permettent certainement de garder la tête froide...

Joueur, coureur, arbitre, nous pourrions poursuivre de longs moments en repensant à tes coups de mains en tant qu'éducateur ou accompagnant, ou encore à parler de ta passion pour la qualité de notre pelouse et l'entretien des abords du stade, une religion qui provient pour le coup certainement d'un gène familial...

Nous croyons savoir que ce mois de novembre te verra décoré de certaines récompenses, faisant écho à tes qualités et missions évoquées précédemment.

En effet, la médaille vermeil du district, ainsi que la médaille de bronze jeunesse et sport te sont remises par les instances compétentes.

Merci pour tout ce que tu accomplis au sein de notre grande famille, c'est une grande fierté de t'avoir à nos côtés, et nous espérons t'avoir encore pour de longues années.»



ESFE

Comme toutes les associations, l'E.S.F.E. reprend espoir et veut croire à un retour à la vie normale en entamant la 85ème saison de son existence.

Si la culture du club reste ancrée sur des valeurs historiques, certaines décisions prises par les dirigeants cette année furent inédites. La gratuité des licences jeunes et la réduction à 40 euros pour les licences seniors, par exemple, sont deux efforts décidés par le club, financés en partie par une belle fête du bœuf à la broche qui a réuni début juillet beaucoup d'amis du club.

Du côté jeunes, l'arrivée de Robin Bessard, actuellement en formation BPJEPS partageant ses missions avec notre entente de Bresse Tonic Foot va permettre de mieux accompagner nos enfants, de la gestion des entraînements à l'organisation des rencontres, son rôle d'éducateur procurera qualité et sérénité.

Pour les équipes seniors, les objectifs sont clairs : un maintien à obtenir le plus vite possible pour l'équipe fanion en Ligue régionale 3, une montée en départementale 3 pour la réserve et



pour les équipes 3 et 4, l'objectif demeure le plaisir et l'accueil de tous les passionnés de la camaraderie footballistique...

Renseignements école de foot (à partir de 5 ans) : contacter Robin Bessard - 06 26 48 38 64

Sportivement

Philippe Treffot

Manifestations

- ✔ **Concours de belote coïncée**
Dimanche 23 janvier
- ✔ **Tournoi jeunes**
Les 29 et 30 janvier au gymnase de Foissiat
- ✔ **Tournoi de Pâques**
Les 16 et 17 avril
- ✔ **Concours de pétanques**
Vendredi 10 juin

SPORT BOULES



L'Amicale Boules compte en ce début de saison trente-deux adhérents, essentiellement des vétérans. Toutes nos manifestations de l'année 2021 ont été annulées; seuls les entraînements du vendredi ont continué et les boulistes ont pris un réel plaisir à se retrouver et à s'adonner à leur sport préféré pour préparer la reprise des rencontres du secteur 13 en juillet et août où ils se sont très bien classés.

La pratique de la boule lyonnaise nécessite de la part de l'exécutant un contrôle gestuel approfondi, une maîtrise émotionnelle importante et l'élaboration constante d'une stratégie d'action. Elle sollicite ainsi les capacités d'attention, de mémoire, de concentration, alliées à des qualités techniques et physiques qui mettent en évidence la coordination, l'équilibre et les capacités énergétiques de l'individu.

Possibilité de pratiquer ce sport adapté aux capacités de chacun, en compétition ou en loisirs.

Les entraînements se déroulent sur notre boulodrome les vendredis après-midi pendant la belle saison, et les après-midi en hiver dans les boulodromes des environs.

Si vous souhaitez essayer le sport boules, venez nous rencontrer sur notre agréable boulodrome de 26 jeux dans un cadre verdoyant à proximité de notre grand ensemble couvert, et partager avec nous en toute convivialité, une partie de boules dans un lieu de paix et de fraternité.

Manifestations

- ✔ **Concours de belote coïncée**
Dimanche 30 janvier 13h30
- ✔ **Concours quadrette vétérans / Repas midi paëlla**
jeudi 14 avril - 9h30
- ✔ **Concours quadtettes de la Vogue**
Lundi 6 juin - 14h
- ✔ **32 doublettes par poule / Repas midi**
Dimanche 10 juillet - 8h
- ✔ **Journée détente sociétaires**
Samedi 20 août - 9h30

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Bernard Vacle
Vice-Président : Roger Daujat
Secrétaire : Jean-Paul Bozon
Secrétaire adjoint : Christian Petitjean
Trésorier : Dominique Huot
Trésorier adjoint : Patrick Frère
Membres : Marie-Thérèse Bouvard, Marc Fontaine, Joël Germain, Marc Plonquet, Paul Rude, Serge Zerbib.



GYM TONIC YOGA

La saison 2020-2021 a été malheureusement encore gâchée par le Covid. Les cours toujours aux mêmes jours et horaires avaient repris mi-septembre mais hélas pour une courte durée.

GYM : Mercredi de 20h15 – 21h15 et Vendredi (cours séniors) de 9h30 à 10h30 – animés par Ioana DANANCHER (salle Espace Culture et Loisirs)

La saison 2021 a bien démarré avec des effectifs plutôt à la hausse malgré le contexte sanitaire. Les adhérents ont bénéficié cette année de tarifs préférentiels en raison de la saison précédente écourtée. Nouveauté pour le yoga,

Alain DUMOT ayant souhaité passer le relais a été remplacé par Elena CHAUMET qui assure 4 cours répartis les :

Mardi : 17h à 18h et 18h15 à 19h15

Jeudi : 18h15 à 19h15 et 19h30 à 20h30



Nous avons essayé de lancer un cours parents-enfants mais qui finalement ne se fera pas par manque d'adhérents. L'assemblée générale prévue début octobre a finalement eu lieu le samedi

3 mars 2021. Bonne année sportive et remerciements à la municipalité pour son soutien et la mise à disposition des salles en attendant d'évoluer très prochainement dans la future salle d'expression au gymnase.

COMPOSITION DU BUREAU

Co-présidentes : Monique GIROUD et Véronique RUDE
Secrétaire : Marie Noëlle PIN
Membres : Carole PAUGE; Sylvie FLOUR; Annick DAUJAT; Chantal CORDIER; Mireille PONCIN; Annie BAUDET.

TENNIS CLUB

Depuis 1983 notre Club de Tennis dispose de 2 courts extérieurs, en gazon synthétique, dont un équipé d'un éclairage. Un 3ème court couvert, au sein de la nouvelle salle Espace Multisport, devrait être opérationnel au début de l'année 2022. Dans cette nouvelle salle, la pratique du badminton et du tennis de table sera possible en loisir uniquement.

Le Club étant affilié à la Fédération Française de Tennis, ce sport peut se pratiquer en compétitions individuelles ou en équipe ; notre équipe

féminine est engagée depuis plusieurs années pour le Championnat de l'Ain.

Nous espérons que ces équipements feront de nouveaux adeptes !!

Les inscriptions se font auprès de Christophe BOUVARD / Tél . 06 26 55 28 88 ou christophe.bouvard@orange.fr

- 65 Euros, licence compétition ou non, salle de sport + courts extérieurs
- 35 Euros, licence loisir, terrains extérieurs uniquement
- 20 Euros, licence badminton et tennis

de table, salle de sport uniquement
 • 5 Euros, tarif horaire par personne, terrains extérieurs uniquement

Vous pouvez déjà noter la date du 4 Novembre 2022 pour notre soirée Apéritif !!

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Christiane PONCIN
Trésorier : Franck BOUVARD
Secrétaire : M.Jeanne GREZAUD

CLUB DES RETRAITÉS

C'était l'heure des retrouvailles le jeudi 2 septembre 2021. Le Club a tenu son assemblée générale et a rassemblé une grande partie de ses 97 adhérents. Cette réunion fut suivie d'un repas au cours duquel ont été fêtés les anniversaires des 80-85-90-95 ans. C'était très important de renouer le lien entre tous afin d'inciter nos aînés à participer aux activités récréatives du jeudi tous les quinze jours.

Les réunions ont aussitôt repris dès le jeudi suivant : 50 personnes environ sont présentes à chaque réunion pour se détendre en jouant aux jeux



habituels : cartes – scrabble – triomino, et si le temps le permet, marche et boules pour se rejoindre ensuite pour la collation en fin d'après-midi.

ACTIVITÉS ET RASSEMBLEMENTS :

Toujours les deux concours de belote : en novembre concours à la vache (110 doublettes en 2019) et en février, concours à la coinche (130 doublettes en 2020).

LA VIE ASSOCIATIVE

Les repas de la saison : Noël avec tous les adhérents à la salle multimédia.



Celui-ci fut remplacé en 2021 par une distribution de paniers gourmands composés d'un repas préparé et de douceurs fournies par les commerçants locaux et la bûche offerte par la municipalité.

- Un repas en fin de saison
- Et un repas après l'Assemblée Générale

Nous fêtons les anniversaires en mars et la journée crêpes clôturera la saison fin avril.

Pour d'autres activités, s'adresser au service animation de la Com.Com à Montrevel-en-Bresse.

Ayons une pensée pour les malades et pour ceux qui nous ont quittés cette année. Nous comptons sur les nouveaux jeunes retraités pour maintenir l'association et apporter leurs idées de détente.



COMPOSITION DU BUREAU

Co-Présidents : Ginette Josserand, Daniel Perret

Trésorière : Odile Tisserand

Secrétaire : Odile Josserand

Membres : Jean-Paul Bozon, Marie-Jo Chossat, Jeanine Geray, Colette Gourlot, Guy Pasquet, Christiane Perrat, André Pin, Geneviève Sibelle, Danielle Tisserand

FNACA

Le comité FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Montrevel-en-Bresse compte 241 adhérents dont 64 veuves. Le conseil de Foissiat est l'un des plus importants du canton avec 31 adhérents.

Lors de la cérémonie commémorative du 19 mars, une gerbe a été déposée sur le monument dédié à nos camarades tombés aux combats. Nous tenons à la remercier. Nous remercions la municipalité qui a autorisé la présence d'un représentant lors de la cérémonie du 8 mai malgré les contraintes liées à l'épidémie de COVID.



✓ Couscous à Jayat

Samedi 10 février 2022

✓ Commémoration du 19 mars 1962 à Foissiat et dans le canton

Samedi 19 mars 2022

✓ Méchoui à Jayat

Jeudi 23 juin 2022

✓ Réunion des adhérents

Octobre 2022

✓ Assemblée Générale à Foissiat

Vendredi 16 octobre 2022

Manifestations FNACA

COMPOSITION DU BUREAU

Président : LACOSTE Georges

1er Vice-président : BLANC Robert

2nd Vice-président : VERNOUX Jean-Paul

Secrétaire général : DUBOIS André

Secrétaire adjoint : GUILLEMOT Jean-Michel

Trésorier : VERNOUX Jean-Paul

Trésorier adjoint : BAGNON Aimé

ANCIENS COMBATTANTS



« Pourquoi des Anciens Combattants dans un village ?

Ils permettent de perpétuer le Souvenir des Combattants morts lors des différentes Guerres et Opérations Extérieures dans lesquelles la France était engagée et contribuent au travail de Mémoire et à la formation civique des jeunes générations. »

ART.COM

Artisans Commerçants de Foissiat



L'union commerciale de Foissiat « ART.COM », présidé par deux co-présidents, un commerçant et un artisan, regroupe aujourd'hui 26 adhérents. Il est référencé plus de 70 entreprises et commerces sur la commune.

Avec une activité économique soutenue et dynamique, un certains nombres d'entreprises et de commerces ont vu le jour ces dernières années : deux restaurants, un horloger, un institut de beauté... Nos commerces et entreprises locales emploient à ce jour 240 personnes.

Pour véhiculer le dynamisme de la commune, ART.COM adhère à l'association « CHEQUE TONIC » de Montrevel-en-Bresse, qui regroupe aujourd'hui six unions commerciales. ART.COM en est co-président.

Le principe de « CHEQUE TONIC » : des chèques cadeaux offerts par les entreprises locales à ces propres salariés afin de consommer local.

ART.COM organise chaque premier samedi de décembre, en relation avec les illuminations de Noël, sa soirée marrons, tartines de fromages fort, vin chaud... Depuis plusieurs années, un feu d'artifice est tiré sur la

place du village, ce qui attire toujours beaucoup de monde !

En revanche pour l'année 2021 qui vient de se terminer, au vu du contexte sanitaire, notre soirée illumination n'a pu se réaliser. Notre association ART.COM a décidé de participer à une distribution de cadeaux auprès des élèves de l'école primaire et un don pour l'équipement de matériel scolaire. Tout cela fera le plus grand plaisir aux enfants ... espérons le !

Nous vous donnons rendez vous pour cette année 2022 pour une nouvelle manifestation... !

Si vous êtes nouvellement installé sur Foissiat, vous pouvez prendre contact auprès de :

Guillaume Heuze : 07 71 10 66 03

Thierry Peulet : 06 78 46 97 92



COMPOSITION DU BUREAU

Co-président : Mr Peulet Thierry et Mr Heuze Guillaume
 Trésorière : Mlle Peulet Manon
 Vice-trésorière : Mme Ponsard Christiane
 Secrétaire : Mme Sauchay Laurence
 Vice-secrétaire : Mr Curt Patrick

ASSOCIATION DES 40 ANS

Les 40 ans de 2022

Malgré le contexte sanitaire incertain, les 40 ans de 2022 ont eu le plaisir de se retrouver, de se connaître et se sont mis en ordre de marche pour permettre à tous les classards, en 2 et 7, de se réunir à nouveau le 6 mars 2022. Tous les détails et les informations vous parviendront dès que possible dans vos boîtes.



COMPOSITION DU BUREAU

Co-Présidence : Vincent Picard et François Merle
Trésorier : Nicolas Ponsard
Trésorière Adjointe : Sophie Geray
Secrétaire : Elodie Chassignet
Secrétaire adjointe : Jennifer Detraz

GROUPEMENT PAROISSIAL

Foissiat fait partie du groupement paroissial de Montrevel sous la responsabilité du Père Pierre Le Bourgeois secondé par le Père Axel ALBAR, vicaire.

Pour les baptêmes, confirmations, mariages, visites aux malades, funérailles, la catéchèse, l'aumônerie, etc ..., vous pouvez prendre contact avec eux à la cure de Montrevel (Tél. 04.74.30.80.50 – courriel : accueil@paroisse-montrevel.fr). Des permanences sont assurées le matin, de 9h30 à 12h00, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis. En cas d'absence, vous pouvez laisser un message, vous serez rappelé.

La catéchèse des enfants de CE1, CE2, CM1, CM2 a lieu à Montrevel, le dimanche de 9h30 à 10h30, le mardi, de 17h00 à 18h00 à Siloë, le jeudi de 16h30 à 17h30 à Attignat, dans le cadre de l'école Saint Pierre Chanel. Les jeunes de l'aumônerie, à partir de la 6ème, se rassemblent pour « le Patronage » chaque mercredi à midi à la sortie du collège et un samedi sur deux, de 18h30 à 20h30 à Siloë, avec le Père Axel (pour tout renseignement, appeler le 04.74.30.80.50).

La messe dominicale est célébrée à Foissiat le premier dimanche de chaque mois à 10h30.

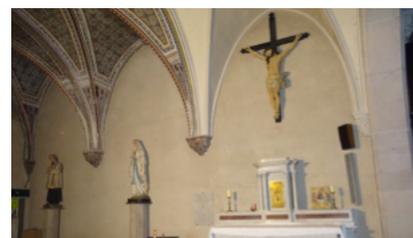
La messe des conscrits en janvier et celle des classes en mars n'ont pu être célébrées en 2020, la crise sanitaire obligeant l'annulation de ces manifestations festives.

Pendant cette période de COVID, les funérailles ont dû être célébrées seulement en présence des familles proches, rendant l'accompagnement des familles et le chemin du deuil bien compliqué. Une messe à l'intention des défunts décédés pendant cette période a été célébrée à Foissiat en présence des familles. Mariages et baptêmes ont été reportés et parfois même annulés. Souhaitons que cette nouvelle année permette à chacun de retrouver une vie plus sereine.

En fin d'année 2021, des travaux d'électricité ont été entrepris à l'église, pris en charge par la municipalité et effectués par l'entreprise Ponsard. De nouvelles lampes à led, plus économiques et plus performantes, apportent beaucoup de lumière et mettent l'église en valeur, notamment le très beau

tableau de la Sainte Famille des fonds baptismaux qui est un cadeau du Cardinal FESH, oncle de l'empereur Napoléon Bonaparte, offert lors d'une visite pastorale.

La paroisse adresse ses remerciements à la municipalité pour avoir engagé ces travaux nécessaires à la mise en sécurité de l'église.



SYNDICAT BRESSE SURAN REVERMONT

Unité Territoriale Moyenne Reyssouze / Foissiat

Extrait du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public.

TERRITOIRE

5 606 habitants
2 813 abonnés

- Le service d'eau potable de l'unité territoriale Moyenne Reyssouze regroupe les communes de : Etrez, Foissiat, Jayat, Lescheroux et Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- Moyenne Reyssouze appartient au nouveau syndicat des eaux Bresse Suran Revermont, 47 communes, 20 000 abonnés
- La population desservie est de 5 606 habitants, soit 2 813 abonnés, densité 16 abonnés au km² (Bourg 135).
- 53 abonnés consomment plus de 1 000 m³ / an.

5 communes
Unité territoriale Moyenne Reyssouze

EXPLOITATION

par la société SOGEDO en affermage

- Après appel d'offres national lancé en 2018 la SOGEDO a été retenue pour un contrat d'affermage jusqu'en mars 2027. Elle a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
- Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. La capacité des réservoirs est de 800 m³.
- 22 débitmètres assurent le contrôle des fuites.
- Le réseau d'eau de 177 kms, assure la desserte.

PRODUCTION

4 ressources à Foissiat

- Des ressources propres au syndicat : 2 Forages, 2 Puits ont produit 604 988 m³ d'eau .

Ont été importés 12 808 m³ de Bresse Revermont,

- 8 400 m³ ont été non facturés pour les purges, les nettoyages des châteaux d'eau, la défense incendie, 195 poteaux incendie.
- La consommation électrique a été de 289 109 KWH.
- Le traitement au chlore gazeux en a nécessité 588 Kg.

DISTRIBUTION

472 952 m³ consommés

- En 2020 les abonnés ont consommé 472 952 m³, soit en moyenne 168 m³ par abonné et par an.
- Le rendement du réseau est de 78 % . Le volume moyen journalier produit est de 1 658 m³.
- 2 813 abonnés dont 85% < 150 m³/an, 12% de 151 à 500 m³/an, 1% de 501 à 1 000 m³/an et 2% plus de 1 000 m³/an.
- 23 compteurs ont été renouvelés.
- 5 branchements ont été repris et 23 nouveaux créés

QUALITÉ

Bonne

- Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité, 49 analyses plus 5 analyses de la SOGEDO.

- La démarche de protection officielle de la ressource en eau est faite sur la zone de captage par arrêté préfectoral.
- L'unité de traitement fonctionne pour le traitement de l'eau fer, manganèse et décarbonatation.
- La dureté de l'eau traitée est de 20°F (35° F avant traitement)

Les analyses sont disponibles :
www.eaupotable.sante.gouv.fr

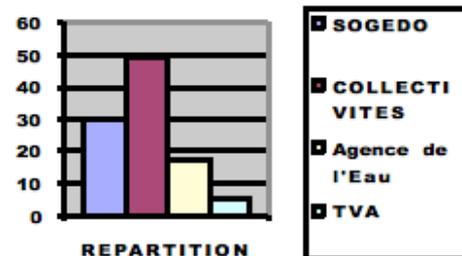
PRIX

251.98 € TTC pour 120 m³
120 000 litres

soit 2.10 € le m³ soit 0.00210 € le litre

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ (soit 120 000 litres) payera 251.98 € soit 20 € par mois. Sur ce montant, 31 % reviennent à l'exploitant, la SOGEDO, pour l'entretien et le fonctionnement, 46.6 % reviennent au syndicat pour les investissements et 16,90 % pour les redevances, à l'Agence de l'Eau, la TVA à 5,5 %. Le regroupement des 4 anciens syndicats va entraîner l'uniformisation du prix de l'eau d'ici 2026. Moyenne Reyssouze est le moins cher et va donc subir une augmentation plus forte.

RÉPARTITIONS DES MONTANTS COLLECTÉS



LIGUE CONTRE LE CANCER



Ligue Contre le Cancer

LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE L'AIN
56, rue Bourgmayer 01000 BOURG
en BRESSE

Tel. : 04.74.22.58.96

ACTION de la Ligue

- Aider financièrement les équipes de recherche régionales
- Apporter un soutien financier, matériel et psychologique aux malades et à leurs proches.
- Accueillir et informer les malades et le public.
- Animer des conférences débats.
- Mener des actions de prévention et de promotion des dépistages.
- Sensibiliser les écoliers aux bonnes pratiques en particulier sur les méfaits du tabac pour éviter la maladie.

Grâce à vos dons la recherche avance et ensemble nous devons continuer nos efforts contre ce fléau.

MERCI

Nous tenons à vous remercier du soutien que vous apportez à La Ligue en participant aux manifestations caritatives ou en faisant des dons. Grâce à votre engagement, les progrès de la recherche sont réels et permettent de faire reculer la maladie.

Encore une année perturbée en raison des conditions sanitaires, nous avons renouvelé notre opération choucroute à emporter, ce fût à nouveau un succès pour l'ensemble de la délégation cantonale ce sont 1190 parts qui ont été vendues sur 4 points de retrait dont 335 parts pour notre commune.

Notre marche qui pour la même raison avait été repoussé en

septembre à réunie 292 marcheurs à Bérèziat. Les bénéfices de ces manifestations sont reversés au profit du centre de recherche en cancérologie du centre Léon Bérard aux Hopitaux Lyon Sud et l'aide aux malades. Nous reprendrons nos interventions dans les classes de CM1 et CM2 afin d'informer les élèves sur les dangers et les méfaits du tabac si les conditions sanitaires le permettent.

N'hésitez pas à consulter le site internet www.liguecancer01.net qui vous tiendra au courant de l'actualité locale et générale en cancérologie, et vous détaillera nos actions départementales. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.ligue01contreletabac.free.fr si vous souhaitez des renseignements sur nos actions et pour consulter les tabacologues.

Remerciements à la municipalité pour la subvention communale de 165 euros. Les dons récoltés cette année s'élèvent à 990 euros, plus 735 euros de quête décès et 2095 euros versés directement par la famille au Centre Léon Bérard.

Merci et notre reconnaissance à tous pour votre générosité.

Les délégués : Françoise Burtin, Claudette Luzy, Christiane Favier et Daniel Giroud restent à votre disposition ; Si vous êtes sensibilisé par nos actions n'hésitez pas à nous rejoindre pour agrandir notre équipe vous serez les bienvenus.



Assemblée générale délégation de Montrevel : elle aura lieu à Bérèziat à une date qui reste à définir en fonction de la disponibilité des salles et des chercheurs. Vous serez averti par la presse. N'hésitez pas à venir, cette assemblée est ouverte à tous, vous pouvez y assister, les interventions d'un professeur, médecin ou chercheur sont toujours très intéressantes et appréciées.

Manifestations

- ✓ **Randonnée pédestre**
Avril 2022 à Attignat
- ✓ **Opération choucroute**
9 octobre 2022 - Foissiat

OCTOBRE ROSE

MOBILISONS-NOUS DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

« Seinpement »
OSEZ LES MONTRER,
FAITES-VOUS DÉPISTER !

Un réflexe pour la vie :
LA MAMMOGRAPHIE

Pris à temps, grâce à un dépistage régulier, le cancer du sein se guérit dans la majorité des cas et dans de meilleures conditions.

Le dépistage organisé des cancers peut vous sauver la vie,
à partir de 50 ans : 1 MAMMO TOUS LES 2 ANS

LOU VE NOU

L'accueil de Jour ADMR «Louvenou», Pays de Bresse

L'Accueil de Jour s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, âgées de plus de 60 ans. Après un premier temps de visite de la structure puis un entretien au domicile par l'infirmier coordinateur, les bénéficiaires peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée. Les prises en charge se déroulent sur deux

sites : à Saint Trivier de Courtes le lundi et jeudi ; à Montrevel-en-Bresse le mardi, mercredi et vendredi.

La journée s'articule autour de différentes activités sollicitant mémoire, concentration, motricité en respectant les désirs des personnes accueillies ; le repas du midi est servi sur place et le transport assuré par la

structure. Un temps de répit est ainsi rendu possible aux aidants, permettant le maintien à domicile. Les qualifications diverses des membres de l'équipe soignante permettent une prise en charge adaptée à chacun.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'infirmier coordinateur au **06 71 40 93 06** ou par mail accueil@aj.fede01.admr.org

LES SERVICES À LA PERSONNE

AIN DOMICILE SERVICES
NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER!
NOUS AVONS DES SOLUTIONS 24/24H 7/7J

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE
ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE +3ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS

AIDE À LA PERSONNE
TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE...

VIE SOCIALE
TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

OFFRE DE RÉPIT
PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Maude LACROIX
94 grande rue
01 851 MARBOZ
04 74 42 02 14 - 06 83 98 46 17
bresse.revermont@ain-domicile-services.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

Nos services →
D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Objets connectés
- Portage de repas
- Aide et soins à domicile
- Aide à la fonction d'employeur
- Alternatives aux domiciles
- Transport accompagné

Renseignements et prise de rendez-vous
contact@adapa01.com
04 74 45 59 65
www.adapa01.fr

Retrouvez votre antenne de proximité
ADAPA au :
6 rue Gabriel Vicaire
01000 Bourg-en-Bresse

On recrute !
dans tout le département de l'Ain
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS !
Pour plus de renseignements rendez-vous sur www.adapa01.fr rubrique «Nous rejoindre»

Devenez acteur de l'économie sociale et solidaire

PPI STORENGY

Révision du plan particulier d'intervention du site de stockage de gaz de Bresse Vallons

I. Objectifs et contenu d'un plan particulier d'intervention (PPI)

Un PPI est un document présentant la réponse anticipée des services publics et d'une entreprise pour traiter les conséquences d'un accident survenant sur un site présentant des risques, tel que les sites dits « Seveso », comme le site de stockage de gaz Storengy de Bresse Vallons.

Ce document est élaboré par le préfet à partir d'une étude de dangers permettant d'identifier les risques d'un site et les périmètres de danger associés. Il détermine les enjeux présents au sein de ces périmètres (habitations, écoles, établissements de santé,...) et les mesures de protection nécessaires. Il définit aussi les rôles entre les différents acteurs et indique les conduites à tenir des popu-

lations (mise à l'abri, évacuation, etc). Enfin, le PPI vient préciser les obligations d'un exploitant en matière d'alerte et d'information des autorités, ainsi que les mesures d'urgence à prendre en cas d'accident, telles que l'alerte des populations voisines, l'interruption de la circulation sur les infrastructures de transport au voisinage du site, etc. Le site de stockage de gaz souterrain de Bresse Vallons

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le Service Rubis' Plus sur les 74 communes

Le service de Transport à la Demande dessert les 74 communes du territoire. Il permet de relier les communes périphériques à Bourg-en-Bresse et à aux communes les plus importantes de chaque secteur. Les points d'attractivité des secteurs sont symbolisés sur la carte par un point noir. Ces communes sont réparties en 7 secteurs différents, avec des horaires d'arrivée et de départ fixes.

Comment ça marche ?

Le service est ouvert à tous sur réservation uniquement, du lundi au samedi, hors jours fériés, selon des horaires précisés dans le guide de votre secteur ou sur cette page.

- Les trajets sont valables de points d'arrêt à point d'arrêt depuis toutes les communes du secteur choisi.
- Le véhicule passe seulement si une réservation est enregistrée.
- Les allers/retours sont possibles : deux réservations sont à effectuer.
- Seuls les points symbolisés sur la carte sont des points d'attractivité (voir carte et paragraphe exemple de trajets).
- Seuls les trajets à l'intérieur du secteur sont autorisés : les changements de secteur se font uniquement à Bourg-en-Bresse.
- Entre 3 et 5 allers/retours sont proposés sur chaque secteur.

Les utilisateurs du service peuvent réserver 1 mois à l'avance et jusqu'à 2 heures avant l'horaire de départ par téléphone au 04 57 38 37 01.

Vous pouvez également envoyer un email à l'adresse suivante tadboulevard@kisio.com (réservation

possible avant 19h la veille de votre départ, hors dimanche et jours fériés).

1. Depuis une commune, les utilisateurs peuvent se rendre vers un des points d'attractivité comme signalé à l'intérieur de leur secteur ou à Bourg-en-Bresse (voir la carte ou le guide de chaque secteur).

2. Tous les points d'arrêt déjà desservis sur les 15 communes * sont maintenus.

* **Liste des 15 communes :** Bourg-en-Bresse, Buellas, Dompierre-sur-Veyle, Jasseron, Montcet, Montracol, Lent, Péronnas, Polliat, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Denis-les-Bourg, Saint-Rémy, Servas, Vandeins et Viriat.

3. La liste des points d'arrêt par commune est disponible sur les 7 guides secteur (entre 1 à 5 points d'arrêts par commune), à l'agence.

4. L'heure d'arrivée à Bourg-en-Bresse est garantie. L'heure de passage à l'arrêt de réservation est précisée la veille en fin d'après-midi par SMS ou par mail ou au moment de la réservation si la réservation est effectuée le jour même (envoi d'une sms ou d'un mail de confirmation en complément).

5. La réservation est obligatoire. L'inscription au service est gratuite. Il faut l'effectuer au préalable en appelant le 04 57 38 37 01.

INFORMATION

Si vous utilisez le service pour la première fois, merci de bien vouloir contacter nos services par téléphone pour procéder à votre inscription

Vous souhaitez annuler ou réserver un trajet ? Envoyez-nous vos demandes à l'adresse suivante :

TADBoulevard@kisio.com.

Vous pouvez également nous rejoindre par téléphone au **04.57.38.37.01**



CONSIGNES DE TRI

Le tri des déchets se simplifie

A compter du 1er janvier 2022, comme vous le faites depuis 2012, tous les habitants de Grand Bourg Agglomération vont pouvoir trier tous les emballages plastiques.

Nouveau Pour vous, les cartonnettes seront désormais à déposer dans les colonnes bleues avec les papiers.

Vers plus de recyclage.

Les emballages en plastique étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble pour généraliser le recyclage. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et, en 2022, tous les habitants seront concernés.

Que peut-on trier ?

Emballages en métal, en papier, en cartonnette, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, emballages de magazines, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de cacao...

Attention, seuls les emballages sont concernés : les objets divers (jouets, ustensiles, etc.) doivent être jetés dans la poubelle habituelle quand ils sont de petite taille et en déchèterie pour les gros objets. Les emballages en verre se trient toujours dans les colonnes prévues à cet effet.

Et en pratique ?

1/ C'est un emballage, c'est un papier ? Il se trie !

2/ Comment ?

- Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.
- Bien l'aplatir pour un gain de place.

3/ Où déposer mes déchets ?

- Papiers et cartonnettes dans les colonnes bleues. Exemples de cartonnettes : emballage autour du pack de yaourts, boîte de camembert...
- Emballages sauf cartonnettes dans les jaunes

En résumé

Ce qui change : les cartonnettes sont à déposer avec les papiers dans les colonnes bleues.

Bon à savoir

L'extension des consignes de tri est l'une des obligations réglementaires fixées par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV). Elle devrait être effective sur tout le territoire national d'ici fin 2022.

Votre implication est essentielle pour faire progresser le recyclage et participer à la transition écologique. Engageons-nous, trions plus !

Pour toute information complémentaire

- Consulter le site internet : grandbourg.fr/letri
- Contacter la Direction Gestion des Déchets par mail : infodechets@grandbourg.fr ou par téléphone au 0 800 86 10 96 (appel gratuit)



CABINE DE TÉLÉ-MEDECINE

Saint-Julien-sur-Reyssouze et Bourg-en-Bresse. Deux télécabines pour pallier le manque de médecin.

Ce service donne accès à une consultation à distance. Comme un véritable cabinet médical, la cabine de télé-médecine est entièrement équipée. Tensiomètre, thermomètre, stéthoscope, balance, électrocardiogramme... sont disponibles pour établir un diagnostic basé sur la prise de mesures.

Formé à la téléconsultation, le médecin guide le patient dans la manipulation des instruments connectés. Il a aussi à disposition la liste des spécialistes du secteur favorisant une orientation vers un autre praticien si besoin. Résultats et ordonnance sont imprimés sur place.

Un agent est présent pour accueillir les patients et donner les premières explications.

A savoir

La plupart du temps, les rendez-vous sont possibles dans la journée. (encadré)

En pratique

Sur rendez-vous

- Par téléphone au 01 70 81 49 46 (coût d'un appel local)
- Par Internet sur imedians.com
- Jusqu'à 3 jours à l'avance

Age minimum : 14 ans.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal.

A Saint-Julien sur Reyssouze

115 rue de la Gare

Lundi mardi 8h30-13h, mercredi 14h30-19, vendredi 15h-19h, samedi

9h-12h. Fermé le jeudi.

Code d'activation pour les rendez-vous Internet : STJ560.

A Bourg-en-Bresse

Maison de quartier des Venues, 11 rue La Fontaine

Lundi 9h30-12h et 13h30-17h, du mardi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h.

Code d'activation pour les rendez-vous par Internet : BRG212.



LE BR'AIN



Le BR'AIN, une monnaie locale complémentaire sur Grand Bourg Agglomération.

Après plus de 4 ans l'association «Monnaie locale complémentaire Bresse-Revermont Le BR'AIN» a lancé samedi 6 novembre une monnaie complémentaire à l'Euro.

Il s'agit de créer un réseau de consommateurs et de professionnels qui ont choisi d'encourager l'économie locale. Les BR'Ains restent sur le territoire de l'agglomération et contribuent à l'économie circulaire.

Les particuliers échangent des euros contre des BR'Ains (1 BR'AIN = 1 Euro) dans des comptoirs de change tenus par des professionnels et les déposent chez des producteurs, des artisans, des prestataires de services, des commerçants, de tous métiers, qui adhèrent à l'association et ap-

posent un cabochon « Ici, on accepte le BR'AIN » sur leur vitrine.

Les euros collectés par le change sont déposés à la NEF, Nouvelle Économie Fraternelle et constituent un fonds de réserve. La NEF s'engage à multiplier par 2 ce fonds pour accorder des prêts aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire de notre territoire.

Encourager l'économie locale c'est lutter contre les transports inutiles et le réchauffement climatique. Développer le BR'AIN, c'est ainsi créer de nouvelles relations entre professionnels et utilisateurs. Avec des BR'Ains dans ma poche, j'ai le moyen d'agir au quotidien. Et même si les billets représentent les richesses de la Bresse et du Revermont, il y aura bientôt une monnaie numérique pour des paiements, sans frais, par virement ou avec son smartphone.

Notre association est gérée de façon démocratique. Dans chaque pôle territorial de GBA (Bourg, Montrevel, Val-Revermont et Ceyzériat), nous animons des groupes locaux réunissant les utilisateurs, les professionnels et les élus de façon à mieux apprécier les besoins de chaque territoire.

Pour nous contacter : contact@le-brain.org

Pour en savoir plus : www.lebrain.org



QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

LE BRUIT

Un arrêté préfectoral fixe les horaires de travaux bruyants de jardinage et de bricolage :

- Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.
- A l'occasion d'une fête, prévenez votre entourage.

Petit rappel :

Lors de la location des salles communales (multimédia ou polyvalente), un règlement intérieur est annexé au contrat de location. Il prévoit un article « Respect des riverains » qu'il est important d'appliquer par tous les utilisateurs. Le départ des lieux doit s'effectuer dans le calme et la musique doit être baissée à partir d'une certaine heure. En cas de non-respect, le maire a tous les pouvoirs pour réprimer les atteintes à la tranquillité publique et faire cesser les troubles de voisinage.

LUTTE OBLIGATOIRE CONTRE LE CHARDON

Dans l'Ain, afin de stopper la prolifération des chardons, les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants d'un fonds à quelque titre que ce soit, sont tenus de procéder à leur fauche ou à leur destruction avant floraison et montée à graines, que ce soit sur des parcelles agricoles ou non.

NOS AMIS LES ANIMAUX

La divagation des chiens est interdite.

Les animaux errants pourront être amenés à la SPA. Les propriétaires auront la possibilité de reprendre leur animal moyennant un coût. Les chiens d'attaque doivent être déclarés en Mairie. Cette déclaration est à renouveler en cas de changement d'adresse.

Les déjections canines



Selon l'article R632-1 modifié en 2007, les déjections canines doivent être ramassées dans tous les lieux publics, trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants... En cas de non-respect de cette interdiction, vous pouvez être amené à payer une amende de deuxième classe de 35€. A cet effet, la municipalité a installé deux bornes de propreté Canisac pour le ramassage des déjections. Une est installée le long du clos de la salle multimédia, côté route de Montclair et la seconde dans le parc de la mairie.

BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX

Selon l'arrêté préfectoral n°SAF 2017-02 du 3 juillet 2017, le brûlage des végétaux à l'air libre ou en incinérateur individuel, des particuliers et des professionnels est interdit tout au long de l'année. Cet arrêté s'applique au brûlage à l'air libre ou en incinérateur individuel, des déchets verts, des végétaux coupés sur pied, issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics et privés, (les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore de feuilles mortes...) quelle que soit leur teneur en humidité. Ces végétaux doivent être acheminés en déchetterie ou en centre de collecte.

L'AMBROISIE

Que faire ou comment réagir lorsque l'on constate la présence d'ambrosie ? Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à

quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambrosie.



Vous êtes responsable :

Agissez vous-même immédiatement et éliminez-la avant la floraison (généralement entre début août et début octobre).

Si vous ne pouvez pas exécuter la lutte vous-même, faites appel à :

- une entreprise d'entretien d'espaces verts
- une association (souvent d'insertion) réalisant ce type de travaux
- le coordinateur ambrosie de votre département (FREDON, CPIE, CBN, etc.) qui pourra vous conseiller (voir ci-après).

Si des pieds d'ambrosie se trouvent sur un terrain qui ne vous appartient pas :

Vous connaissez le propriétaire, l'exploitant, l'occupant ou le locataire :

- Informez-le sur ses responsabilités
- Aidez-le à choisir les méthodes de lutte
- S'il réagit et met en œuvre des actions de gestion, le but est atteint
- S'il ne réagit pas : informez votre mairie ou le référent « ambrosie » territorial si un tel référent a été nommé pour votre commune (information disponible auprès de la mairie)

Vous ne connaissez pas le propriétaire, l'exploitant, l'occupant ou le locataire :

- Informez votre mairie ou le référent « ambrosie ». Pour notre commune, M. Bruno RENOUD.

POINTS INFO EMPLOI

DES SERVICES POUR VOUS AIDER ET FACILITER VOS DÉMARCHES POUR L'EMPLOI

● PROXIMITÉ, CONVIVIALITÉ, IL SUFFIT DE PASSER LA PORTE

Proximité

- Il y a toujours un Point Info Emploi près de chez vous
- C'est un espace ouvert à tous, sans obligation ni formalité
- Vous choisissez le Point Info Emploi qui vous convient

Durée

- Sans rendez-vous
- Une aide personnalisée
- Vous restez le temps que vous souhaitez

Accueil convivial

- Ambiance chaleureuse, échanges, enthousiasme, écoute
- Rencontres avec d'autres chercheurs d'emploi

Gratuité

- Tous les services proposés sont gratuits



● UN SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- Avec le concours financier du Fonds Social Européen, du Conseil Départemental de l'Ain et de l'État dans le cadre du Contrat de Ville.
- Avec le soutien des communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint Denis lès Bourg, Viriat et Saint Trivier-de-Courtes.
- Avec la participation des centres sociaux de la Reyssouze, du Pont des Chèvres, d'Amédée Mercier, des Vennes, du Pôle Pyramide de St Denis les Bourg et de l'Espace Agora de Péronnas. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale.

Pour plus d'informations, consultez notre blog : <http://blogpie.bourgenbresse-agglomeration.fr>

Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse • Tél : 04 74 24 75 15 • www.grandbourg.fr

POINTS INFO EMPLOI, des services pour vous aider et faciliter vos démarches pour l'emploi

LIEUX D'ACCUEIL

Bourg-en-Bresse

Lundi de 10h à 12h
Permanence dédiée aux métiers du bâtiment
Maison de la Culture et de la Citoyenneté
(près de l'Amphi)
4, Allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE
Tél.: 04.74.23.29.43

Lundi de 14h à 16h30
Centre social Amédée Mercier
57 Avenue Amédée Mercier
tél : 04.74.52.10.02

Mercredi de 9h à 12h
Centre social des Vennes
2 rue Antoine Lorin
tél : 04.74.21.71.86

Judi de 9h à 12h
Centre Socio Culturel de la Grande Reyssouze
12 Place Alexandre Dumas
tél : 04.74.23.37.77

Vendredi de 9h à 12h
Centre Socio Culturel de la Grande Reyssouze
Espace Torterel
41 Place Alphonse Dupont
tél : 04.74.23.37.77

Autres communes

Ceyzériat
Mardi de 14h à 16h30
Pôle Sud Revermont
Place des Anciens Combattants
01250 Ceyzériat
Tél : 04.74.25.04.91

Montrevel-en-Bresse
Judi de 14h à 16h30
Pôle Enfance Jeunesse
Salle du Point Info Jeunesse
200 rue Charrière Basse
Tél : 04.74.25.79.41

Péronnas
Judi de 14h à 16h30
AGORA
Pôle socio culturel
89, rue de la Poste
(ligne 3, arrêt Mairie ou Chêne)
Tél : 04.74.25.39.92

Saint Denis - lès - Bourg
Mardi de 9h à 12h
Pôle Socio Culturel (salle Eureka)
120 rue des écoles
tél : 04.74.22.42.65

Saint Trivier - de - Courtes
Lundi de 14h à 16h30
Judi de 9h à 12h
Entrée au 234, rue de l'Ancien Collège
Parking Espace de la Carronnière
58, Route de Chalons
tél : 06.79.77.89.41

Viriat
Mardi de 14h à 16h30
Maison Médicale
Salle du CCAS
148 rue de la Barre
tél : 04.74.24.75.15

RENSEIGNEMENTS

Muriel BANSILLON : 06.87.02.61.81
Goran TONEV : 06.80.58.92.83
Bertrand TRUCHASSON : 06.79.77.89.41
Caroline TAPONAT : 07.86.99.48.91
Asmaâ MAACH : 06.07.43.96.03
Charline FATHOUNI : 06.15.72.75.86

www.grandbourg.fr



Service Militaire Volontaire

TON OBJECTIF ?

L'EMPLOI



18/25 ans

Encadrement militaire
Remise à niveau scolaire
Rémunération mensuelle jusqu'à 700 €
Logis et nourriture pendant la durée du contrat
Formation et présentation au permis de conduire

04.27.50.60.28
smvamberieu@gmail.com

@smv_amberieu
@smvamberieu



www.le-smv.org



NOUVEAUX ARTISANS

Bresse Nuisibles



Votre solution proche de chez vous pour toutes destructions de nids de guêpes, frelons européens, et asiatiques blattes et autres insectes. Mais aussi dératation.

Curt Michael
325 route de l'étang neuf
01340 Foissiat

06 85 14 82 11
bressenuisibles@orange.fr
Intervention en soirée et certains weekends

Sté SOCMA ELEVAGES

Bâtiments et équipements d'élevage,
Au service de l'élevage depuis 1968

Site Bourgogne :
530 ROUTE DE SAINT AMOUR
01340 FOISSIAT
04 75 59 73 32
www.socma-sa.fr

Alban GAILLARD
Siège :
33 Route de Valence
26760 BEAUMONT LES VALENCE
GSM : 07 78 63 11 86
Tel : 04 75 59 73 32
Fax : 04 75 59 71 66
www.socma-sa.fr

NOUVEAUX HORAIRES

A compter du 4 janvier 2021
les horaires seront les suivantes :
Du Lundi au Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le Vendredi fermeture à 16h30



TARIFS DES SALLES

SALLE MULTIMÉDIA	Particulier de la commune	Particulier extérieur	Association locale	Association extérieure	Entreprises
CAUTION	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
LOCATION					
1 jour	250 €	480 €			
2 jours	375,00 €	700 €			
3 jours	450 €	800 €			
Vin d'honneur	185 €	300 €			
Avec repas ou manifestation payante			110 €	250 €	300 €
Sans repas					250 €
Assemblée générale ou réunion			80 €	125 €	100 €
VAISSELLE					
Location	0,05 € pièce	0,05 € pièce	gratuite	0,05 € pièce	0,05 € pièce
Remboursement casse ou perte	Selon tarif fournisseur				
CHARGES					
Été (du 01/05 au 30/09)	30€	30€		30€	30€
Hiver (du 01/10 au 30/04)	80 €	80 €		80 €	80 €
VIDEO					
Caution	460 €	460 €	460 €	460 €	460 €
Location	50 €	80 €	50 €	80 €	80 €
AUTOLAVEUSE					
Caution	460 €	460 €	460 €	460 €	460€
Location	40 €	40 €	gratuite	40 €	40 €
MENAGE					
A charge du locataire					
Option					
Location sans repas					100 €
Location avec repas					150 €

ASSISTANTES MATERNELLES

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BORNÉAT Christelle	52 Lotissement les Combes	04-74-42-95-02
BULIN Aurélie	110 boucle de Belle Vavre	06.72.19.45.58
CLERMIDY Catherine	1191 route de Malafretaz	04-74-52-33-07
CURT Mallory	325 Route de l'Étang Neuf	06-10-35-29-18
DEMOLDER Sandrine	74 Chemin du Marronnier	04-74-52-40-84
GIROD Nelly	1496 route de Droiselles	07-62-72-10-85
GUICHARDON Amandine	226 route de Montrevel	06 44 81 70 31
HEUZE Muriel	30 chemin Curtil Durand	06-83-73-14-71
MARTIN Patricia	332 lotissement des Bouchardières	06-67.23.19.67
MERLE Nathalie	858 route des Clermonts	04-74-52-38-89
PACCOUD Camille	924 Chemin de la Potière	07.77.94.10.47
ROUX Emilie	76 Clos des Coupées	04-74-52-41-98
VAREON Marie-Claire	671 route de Droiselles	04-74-52-38-86
VULLIET Cindy	162 lotissement de la Chevrette	06-82-36-98-03

NUMÉROS UTILES	
EN CAS D'URGENCE	
POMPIERS :	18 ou 112 (depuis un portable).
SAMU :	15 pour une urgence médicale
MAISON MEDICALE :	04 74 30 83 22
CENTRE ANTI POISON :	04 72 11 69 11
POLICE – GENDARMERIE :	17
GENDARMERIE – MONTREVEL-EN-BRESSE	04 74 50 83 55
SERVICES A FOISSIAT	
M. Didier CRUZIAT (infirmier)	06 12 10 81 70
Mme Patricia FLOTTET (infirmière)	06 12 10 81 70
M. Raphaël MATARIN (ostéopathe)	04 74 24 31 63
Mme Sandrine ZANELLA (psychologue clinicienne)	06 84 13 90 14
Mme Gabriela IGNATESCU (kinésithérapeute)	09 81 89 08 02
MAIRIE	04 74 52 38 15
ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE	04 74 52 38 65
ASSOCIATION « SUCRE D'ORGE » périscolaire	04 74 52 35 18
MAISON DE RETRAITE « Les Blés d'Or »	04 74 52 38 39
LA POSTE	36 31
TAXIS LACOUR et VELON	04 74 52 61 79
LA VOIX DE L'AIN	04 74 23 80 50
LE PROGRES	04 72 22 23 46
SERVICES EXTERIEURS	
GROUPEMENT PAROISSIAL	04 74 30 80 50
COMMUNAUTES DE COMMUNES	04 74 25 40 64
MULTI-ACCUEIL « A Petits Pas »	04 74 25 64 55
BASE DE LOISIRS « La Plaine Tonique »	04 74 30 80 52
PISCINE DE LA PLAINE TONIQUE	04.74.30.85.18
ECOLE DE MUSIQUE	04 74 25 41 38
DECHETTERIE D'ETREZ-BRESSE-VALLON	04 74 30 84 03
POINT INFORMATION JEUNESSE	06 72 25 35 95
MAISON DEPARTEMENTALE de la Solidarité Bresse	04 74 25 68 00
BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUE	04 74 25 48 74
MAISON MEDICALE	04 74 30 83 22
SERVICE DE SOINS A DOMICILE (ESPACE SANTÉ)	04 74 30 50 69
SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)	04 74 14 10 90
ACCUEIL DE JOUR « LOU VE NOU»	04 74 40 93 06
ST TRIVIER DE COURTES	06 71 40 93 06
ADMR du Canton de Montrevel	04 74 30 89 07
ADAPA Saint-Etienne-du-Bois	04 74 45 59 65
ADAPA Pont de Vaux	04 74 45 51 70
CLIC	04 74 25 68 96
CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE POUR ADULTES	04 74 52 27 28
AVEMA	04 74 32 27 17
GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE « Tendre la Main »	06 41 14 33 45
VIOLENCES CONJUGALES	39 19
COUPLES ET FAMILLES	04 74 32 11 44
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
ALLO SERVICE PUBLIC	3939
ENFANTS EN DANGER	119
ALMA 01 (Bourg en Bresse)	04 74 45 18 14
SOUTI'AIN (RESEAU ADDICTION 01)	04 74 22 04 31
CSAPA ANPAA Centre Soins Accompagnement et Prévention Addictologie	04 74 23 36 61
CDAD de l'Ain	04 74 14 01 40
SOGEDO 7 JOURS SUR 7	03 84 48 83 37
ENEDIS Dépannage	09.72.67.50.01
INFO CORONAVIRUS	0800 130 000
PHARMACIES DE GARDE	32 37
FNATH Association des Accidentés de la Vie	04 74 22 02 56
SERVICE SOCIAL	30 01

PLAN LOCAL D'URBANISME



La Municipalité a entamé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un document d'urbanisme et de planification dont l'objectif est de définir, au-delà du seul droit des sols, un projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Il nécessite d'étudier un projet collectif, un « projet de vie », fondé sur l'intérêt commun, qui définit les grandes orientations d'aménagement de la commune de manière équilibrée.

Ambitieuse, cette démarche nécessite une réflexion approfondie sur le long terme. Le projet de PLU est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Municipalité. Celle-ci, soucieuse de le mener à bien, se fait accompagner par des professionnels de l'urbanisme et de l'environnement. Avec l'assistance de l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain, elle a ainsi sélectionné une équipe pluridisciplinaire chargée de mener le PLU à ses côtés.

Cette équipe est composée de :

- L'atelier Gergondet, spécialisé dans l'étude de documents d'urbanisme de communes rurales, qui mène la révision du PLU ;
- Le bureau d'étude Mosaïque Environnement, chargé de l'étude environnementale du PLU.

Le PLU doit respecter de nombreuses lois et a l'obligation d'être compatible avec les documents qui lui sont supérieurs dans la hiérarchie des normes. Il doit ainsi s'inscrire, notamment, dans les orientations collectives du schéma de cohérence territoriale (SCOT) Bourg-Bresse-Revermont qui s'imposent à la commune dans un principe de compatibilité. Il doit de plus être partagé par les acteurs locaux et les partenaires institutionnels du territoire qui constituent les « personnes publiques associées » à la révision du PLU (Grand Bourg Agglomération,

Département, chambres consulaires, services de l'Etat...). Ainsi, le 12 octobre 2021, les personnes publiques associées ont été conviées à une réunion de lancement.

L'élaboration du nouveau PLU est progressive et structurée par plusieurs phases :

- L'étude d'un diagnostic, en cours. Cette première phase doit permettre de faire émerger une vision partagée de la commune à partir de son histoire et de ses caractéristiques actuelles, puis d'identifier ses besoins en explicitant notamment les éléments qui forgent son identité et ceux porteurs pour l'avenir.

Elle est structurée par plusieurs ateliers :

- Un atelier sur l'activité agricole, auquel ont été conviés les exploitants qui interviennent sur la commune ;
- Un atelier sur l'environnement, animé par le bureau d'étude Mosaïque Environnement ;
- Un atelier sur le village, portant sur l'offre en logements, l'offre en équipements, les modes doux...
- L'étude, qui suivra, d'un « projet d'aménagement et de développement durable » (PADD), expression du projet communal au cœur du PLU. Ce projet définira les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour préserver le cadre de vie des Foissiat(e)s et anticiper et préparer l'avenir ;
- L'étude, enfin, des outils pertinents pour mettre en œuvre les objectifs retenus dans ce PADD, au travers du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation qui définiront les règles d'urbanisme applicables sur la commune.

La Municipalité souhaite que le projet de PLU soit partagé par le plus grand nombre de Foissiat(e)s. Elle mène, tout au long de son étude, une concertation qui offre un cadre privilégié leur permettant de débattre avec les élus afin de partager les enjeux de développement durable du territoire communal puis co-construire un projet qui sera enrichi par l'ensemble des acteurs intéressés. Cette concertation permettra notamment de faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers grâce aux échanges et à la confrontation des points de vue individuels. A cette fin,

un registre est mis à disposition du public en mairie pour que chacun puisse faire des remarques et observations. Chaque habitant a également la possibilité d'écrire au maire (courriers ou courriels). La Municipalité organisera des réunions publiques aux temps forts de l'étude du PLU. De plus, les comptes rendus de commission sont publiés sur le site Internet de la commune et des informations régulières seront présentées lors des séances du conseil municipal. En fin d'étude, le conseil municipal tirera le bilan de cette concertation et arrêtera le projet de PLU. Celui-ci sera soumis aux personnes publiques qui disposeront de trois mois pour émettre leurs avis. Suivra l'enquête publique, durant un mois minimum. Elle sera conduite par un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif, indépendant et impartial, qui recevra le public lors de ses permanences. Toute personne pourra venir présenter ses observations, faire des suggestions ou contre-propositions. Ensuite, le projet de PLU sera éventuellement modifié pour tenir compte avis des personnes publiques, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur avant d'être approuvé par le Conseil Municipal.

COMMUNIQUÉ

Comment saisir l'administration par voie électronique pour vos demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire) ?

Le droit pour toute personne de saisir par voie électronique l'administration est un principe général posé par le Code des Relations entre le Public et l'Administration (article L.112-8 et suivants du CRPA) qui s'applique pour toute demande ou procédure (sauf exceptions légalement encadrées) à l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales. En matière d'urbanisme, à compter du 1er janvier 2022, il sera possible pour tout administré de la commune de saisir et déposer une demande d'urbanisme en ligne en accédant à l'adresse suivante : <https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001163/>

l'accès à ce service ne sera permis qu'à compter du 1/01/2022.

NOTRE GYMNASE

Le dynamisme sportif et associatif est une richesse pour notre commune. C'est pourquoi, nous avons estimé que nos sportifs pouvaient disposer, comme dans de nombreuses communes environnantes, d'un espace pour pratiquer leur sport dans de bonnes conditions et, en toutes saisons. C'est ainsi que le projet d'un gymnase fut lancé. Nous vous proposons un petit retour en arrière pour retracer la chronologie de cette réalisation qui a commencé bien avant la phase visible des travaux et qui ouvrira ses portes dans les premières semaines de cette nouvelle année 2022. Déjà sous l'ancienne mandature, un gymnase était au cœur des préoccupations. La réalisation d'autres projets, également nécessaires touchant à leur fin, la décision d'équiper notre commune d'un tel bâtiment fut adoptée à l'unanimité en conseil municipal le 16 Mars 2017. Au cours des mois de Mai, Juin et Octobre 2017, une délégation d'élus accompagnés de responsables d'associations sportives locales visitaient plusieurs gymnases environnants (Marboz, Buellas, Replonges, Manziat et Voiron) permettant ainsi d'avoir une idée du projet dans sa globalité. Le dossier déposé le 21 Septembre 2017 auprès de la Région pour l'obtention de la Subvention « Ambition Région » a été retenu. Le 21 Décembre 2017, le conseil municipal, conscient des difficultés que représentent la réalisation d'un tel projet accepte le devis du Cabinet A2C pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour un montant de 23.960€ HT. Ce cabinet nous a apporté son concours dans la réalisation d'un préprogramme afin de déterminer quel projet pouvait au mieux répondre aux attentes des associations.

A ce stade de nos réflexions, deux hypothèses foncières s'offraient à nous :

- 1ère hypothèse : une construction sur le site du terrain de basket actuel et sur la parcelle attenante servant d'assise au bâtiment « Maison Maître », (les vestiaires du foot devant également être réhabilités, cet emplacement aurait pu permettre un groupement des travaux),

- 2ème hypothèse : une construction sur le terrain disponible de l'autre côté de la route, anciennement « clos Ferrier » devenu propriété de la commune.

Dans les premiers mois de l'année 2018, différentes configurations nous ont été successivement présentées toujours dans l'idée de répondre au mieux aux attentes de nos sportifs et la décision d'intégrer la salle d'évolution au projet a finalement été adoptée.

Le 21 juin 2018, la commission gymnase a été créée. Composée de plusieurs membres du conseil, de représentants d'associations sportives, elle est chargée de suivre l'évolution du projet et de faire le lien avec les associations. Après plusieurs échanges avec l'AMO, la décision d'implanter le gymnase sur le terrain « Clos Ferrier » a finalement été retenue par l'ensemble du conseil municipal le 20 septembre 2018.

De nombreuses ébauches nous ont été proposées, et, c'est finalement le 07 Février 2019 que le Cabinet A2C Sports présentait le projet définitif à la commission qui fut ensuite soumis à l'ensemble du conseil municipal. Le projet étant maintenant défini, le Conseil municipal décide de lancer le marché de Maîtrise d'œuvre le 21 février 2019. Cet appel à candidature lancé pour définir quel architecte s'occupera du dossier prévoit une ouverture des plis le 24 mai 2019.

Lors de cette ouverture des plis, deux candidats ont été retenus et c'est finalement le cabinet Morin Rouchère de L'Haÿ- Les- Roses (94240) ayant présenté l'offre la plus conforme au cahier des charges qui a été choisi le 28 juin 2019. Le choix de l'orientation du bâtiment avec une entrée côté Nord a été décidé le 19 septembre 2019.

Le Permis de Construire ce bâtiment permettant la pratique de nombreux sports : basket, tennis, volley-ball, futsal, danse, gymnastique volontaire, yoga... a été déposé le 18 Décembre

2019 et obtenu en Mars 2020. Son emprise au sol de 2000 m² disposera d'un court de tennis de 660 m², d'une partie multi-activités de 850 m², d'une salle d'expression corporelle de 150 m² et de plusieurs vestiaires d'environ 200 m². La hauteur sous plafond sera de 10 m de haut. Sa spécificité réside dans le choix de sa couverture en toile double peau, une toile résistante et translucide qui optimise la lumière extérieure et permet ainsi de réduire les charges d'électricité et de chauffage. En octobre 2019, différents dossiers de subventions ont été déposés auprès de la Préfecture au titre de la DETR, de la Région, du Conseil Départemental et de la CA3B.

Le dossier de consultation des entreprises a abouti à un appel d'offres dont l'ouverture des plis a eu lieu le 18 juin 2020. Une fois le délai de recours des tiers expiré et une mise au point finale avec toutes les entreprises intervenantes, le chantier a enfin pu démarrer en Décembre 2020 avec la phase de terrassement.

Durant la phase de construction, la commission gymnase a travaillé sur l'élaboration du Règlement intérieur, les conventions de mise à disposition et du planning d'occupation. La décision de baptiser ce bâtiment « espace multisport » a été prise le 17 décembre .2020 par le conseil municipal.

Nous vous proposons d'en suivre différentes étapes grâce aux photos ci-dessous :



Début des travaux

INFORMATIONS ET COMMUNICATION

INFORMATIONS LOCALES



Arrivée de la charpente



Installation et tension de la toile



Pose des faïences dans les douches



Pose de la charpente



Installation du totem



Intérieur du gymnase



Montage de la structure



Montage salle évolution



Terrain de tennis



Installation d'un bassin de rétention



Coulage de la chape



Aménagement extérieur



Mise en place des arceaux



Réalisation des sols



Face extérieure côté route



NOTRE PAGE D'HISTOIRE

La salle Julien GAILLARD

Située à l'entrée sud de la commune, à proximité de la maison de retraite, la salle Julien Gaillard est aujourd'hui le siège des activités Scrabble et Patchwork mais, penchons-nous sur son histoire et sur l'origine de son nom.

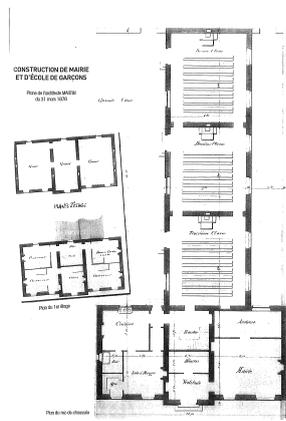
Tout d'abord, avant et longtemps encore après la Révolution, les édiles de la commune tenaient leurs séances sur la place publique et les habitants

assistaient aux délibérations. Les jours de pluie et l'hiver, l'assemblée avait lieu sous les halles ou encore dans l'église paroissiale. La lecture et l'écriture étaient enseignées aux mêmes lieux.

Le 7 Mars 1840, le Maire de la commune M. MORTEL, propose la construction d'un bâtiment pour maison d'école et mairie. Le 24 Juin 1841, le maire en place M. RIGOL-

LET (qui entretemps a succédé à M. MORTEL) obtient la validation par son conseil municipal d'acquérir des bâtiments et jardins de « la dame Veuve Saint-Sulpice » moyennant la somme de 5000 Francs. L'enseignement pour les garçons y est délivré dans ce bâtiment par M. BERNARD en 1842 puis par les Frères de la Croix jusqu'en 1852.

La municipalité, profitant du bénéfice de la loi qui laisse le choix des instituteurs aux Conseils communaux demande un instituteur laïque. M. COGNAT fut ainsi le premier instituteur laïque à enseigner.



En 1860, l'académie des écoles primaires du Département somme la municipalité d'offrir aux 170 enfants de la commune une école aux normes de salubrité.

A la rentrée des classes 1873, les Frères Maristes ont été appelés à prendre la direction de l'École Publique de garçons de FOISSIAT. Cette même année, la maison de M. MOREL, attenante à la Mairie est détruite par un incendie. Le toit de la mairie est endommagé. En février 1874, le conseil municipal vote le projet de conserver l'emplacement actuel et d'acquérir une parcelle pour agrandir le site et construire un nouveau bâtiment.

Ce choix fut contesté jusqu'en 1876. En 1877, la décision de démolir l'existant pour une reconstruction de la mairie et de l'école est enfin prise. Durant les travaux, le maire, M. PITRE, prête une salle de sa maison pour accueillir les enfants et réunir le conseil. Cette situation durera jusqu'en 1878.

La construction portait sur le bâtiment à usage de mairie, 2 appartements à l'étage et 3 salles de classe à l'arrière. En 1879, les travaux sont enfin achevés en cours d'année. Les 3 classes ainsi construites accueillent alors 179 élèves. Ce bâtiment, situé à l'arrière, restera école de garçons

jusqu'en 1964, date de la construction du groupe scolaire actuel. Par la suite, des cours ménagers agricoles pour les garçons, avec M. MIGNOT de 1964 à 1978 et des cours ménagers pour les filles furent donnés dans ces mêmes salles de classe. En 1974, une bibliothèque fut aménagée dans une petite salle au bout du bâtiment. A son décès, en 1977, Mme GUYENNON Clara épouse GAILLARD, n'ayant pas d'autre enfant légua à la commune une propriété rurale dont la vente (cumulée à un prêt) permit l'aménagement dans les locaux de l'ancienne école des garçons de deux grandes salles avec dépendances, l'une pour le foyer du 3ème âge et l'autre pour une salle de musique.

En 1978, le Maire de la commune demanda donc à l'inspection d'Académie la désaffectation des locaux anciennement centre ménager afin d'en avoir la libre disposition et permettre leur aménagement. Des travaux ont donc été effectués pour réaménager les trois classes en 2 salles dont une grande avec cuisine.

C'est ainsi que la salle du club du 3ème âge a été baptisée salle Julien Gaillard. La salle de musique a été le lieu de répétition de la fanfare jusqu'à la construction du nouveau bâtiment inauguré en 2016. Le bâtiment attendant, situé en bordure de route res-



tera Mairie jusqu'en 2010, date de la construction de la Mairie actuelle.

Qui était Julien GAILLARD ?

Julien, Claude GAILLARD était le fils de Mariès, Eugène, Victor GAILLARD, négociant en tissus et de Marie, Alphonsine, Clara GUYENON, commerçante en mercerie et tissus à Foissiat. Son échoppe se trouvait au bas du Bourg. Il est né le 3 septembre 1923 à Bourg en Bresse.

Il fut étudiant au Lycée Lalande de Bourg en Bresse puis employé de banque. En 1944, avant son arrestation, il travaillait pour l'organisation Todt au camp allemand de Marsonnas afin d'éviter son envoi en Allemagne. Interrogé pour le livre « La bataille de Montrevel », Claude BILLAUDY, ancien responsable du secteur C7 de l'Armée Secrète de l'Ain, le mentionne comme résistant de son secteur, arrêté sur dénonciation. Il fut arrêté le 6 juin 1944 en début de matinée sur la place de Foissiat, avec ses amis Albert Morel et Marc Joly par des troupes allemandes venues de Macon.

Ils furent ensuite emmenés dans un premier temps à Macon et ensuite transférés à la prison de Montluc à Lyon. Julien Gaillard fut incarcéré dans la cellule 122. Le 18 juin 1944, Julien Gaillard, ses 2 amis et 19 autres détenus furent extraits de la prison de Montluc et sommairement exécutés par des soldats allemands au Lieu-dit « La Croix Châtain » à Roche (38). Enterré sous le N°15, il fut identifié sur photographie par sa mère le 10 juillet 1944 et inhumé le 22 octobre dans le cimetière de Foissiat. Il obtient la mention « mort pour la France » le 23 juin 1945 et le titre d'interné politique le 25 août 1953.

Son nom figure sur le monument commémoratif érigé sur le lieu de l'exécution, sur une plaque commémorative dans l'enceinte du Lycée Lalande à Bourg en Bresse et sur le monument aux morts de Foissiat.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- 2 janvier 2021
Noé, Jean COMTET
fils de Nicolas COMTET
et de Céline BUCHET
50 Chemin des Condamines
- 4 janvier 2021
Lowen GERMAIN
Fils de Gaëlle GERMAIN
57 Lotissement les Renoncules
- 7 janvier 2021
Tyllo BRIDON
Fils de Alexandre BRIDON
et de Olivia, Dominique, Aline HELLEMANS
69 Impasse Du Mollard
- 31 janvier 2021
Joah, Hamza MEFTAHI
Fils Abdelghani, Guilhem MEFTAHI
et Pauline, Françoise BAILLY-BECHET
65 Route de Dombournu
- 09 février 2021
Louis RAFFIN BOUVARD
Fils de Dylan RAFFIN et de Pauline BOUVARD
72 route d' Etrez
- 12 février 2021
Charly, Roger, Bruno WERLÉ
fils de Julien, Gilles, Bruno WERLÉ et de
Camille, Jeanine, Lucienne QUEROLY SANCHO
1079 Boucle de la Rongue
- 8 mars 2021
Chloé, Nina SAUCHAY
fille de Florian SAUCHAY et de Marion
TRICHARD, 1971 Route de Saint Amour
- 10 mars 2021
Léonie, Lucie, Coco FAVIER
Fils de Baptiste SAUCHAY
et de Amarilys, Claude CAGNON
297, route des Orcières
- 16 mars 2021
Myla, Cécile, Virginie LENGLET
Fille de Thomas, Marc, Jean LENGLET et
de Emilie, Marcelle, Simone DOMPMARTIN
253 Lotissement des Chênes
- 23 mars 2021
Liam MICHEL
Fils de Corentin, Pascal MICHEL et de
Laetitia, Fatima, Michelle MESGUI SOUSSI
1743 Route de Malafretaz
- 19 avril 2021
Antoine YSMAL
Fils de Florian, François YSMAL
et de Charlotte CASALS, 91 Lotissement Curtil Baly
- 12 mai 2021
Mathis MICHELLON
fils de Lucas MICHELLON et de Manon PEULET
25 rue Fontanelle
- 26 mai 2021
Milann, Alain, Patrick PAUGET
Fils de Steve, Noël, Jacques PAUGET
et de Laura MARQUENTOD
2037 te de Montrevel
- 6 juin 2021
Victor GUILLOT
Fils de Florian GUILLOT
et de Célia MARQUENTOD
20 Lotissement Curtil Baly
- 9 juin 2021
Alba, Léa JOSSERAND
Fille de Cyril, Daniel JOSSERAND
et de Angéline CONTET
160 Route de Dombournu
- 17 juin 2021
Maé CLERMIDY
Fils de Clément CLERMIDY
et de Ludivine CURT, 100 Lotissement Séréna
- 21 juin 2021
Léo, Joël, Marcel VERNOUX
Fils de Cyril VERNOUX
et de Océane, Laure RODET
32 Lotissement les Combes
- 26 juin 2021
Dayan PERRIN
Fils de Laura PERRIN
6 Route de la Grange Neuve
- 4 juillet 2021
Dorian, Aaron BOUILLOUX
Fils de Jérémy BOUILLOUX
et de Isabelle, Sylvia, Michelle DESGOUILLES
8 Lotissement Curtil Volant
- 4 juillet 2021
Andréa, Augustin CHAPATON
Fils de Baptiste CHAPATON
et de Claudie, Marie NUGIER
640 Boucle de Corcelles
- 11 juillet 2021
Malo HENRI
Fils de Aurélien HENRI et de Candice PERROUD
72 Lotissement Champ Battu
- 19 juillet 2021
Théa MARTIN GARROS
Fille de Kévin MARTIN
et de Jessica, Johanna GARROS
230 Route de Montrevel
- 3 septembre 2021
Laïa SCHMITT
Fille de Yannick, Claude SCHMITT
Et de Christelle, Pilar, Marguerite COUPAS
245, chemin des Plans
- 10 Septembre 2021
Alan, Terry POIZAT
Fils de Anthony, Denis, Henry, Thierry
POIZAT et de Andreea ULIANOV
207 Lotissement Pré Michel
- 30 septembre 2021
Côme VANLERBERGHE
Fils de Christophe, Antoine VANLERBERGHE
et de Marion GASMI, 930 Route des Clermonts
- 07 octobre 2021
Ossana, Catherine, Sirmijete HOTI CHARTON
Fille de Altin HOTI et de Priscillia, Rosalie,
Nicole CHARTON
159 Lotissement Pré Michel
- 07 octobre 2021
Clément, Florent KALCK
Fils de Cédric, Xavier, Dominique KALCK
et de Claudie PIGUET
236 Chemin des Plans
- 04 décembre 2021
Fanny, Renée DESWELLE
Fille de Nicolas, Marcel DESWELLE
et de Cindy, Elodie VULLIET
162 Lotissement de la Chevette
- 07 décembre 2021
Eythan COQUEREL
Fils de Guillaume, André, Paul COQUEREL
et de Manon BOUVARD,
555 Route de Jayat
- 26 décembre 2021
Lisa, Catherine, Mireille PONCIN,
Fille de Jérémy PONCIN et Aurélie MICHEL
45 chemin de la caravote

MARIAGES



DÉCÉS

- 12 janvier 2020, Michel, André PESCHOUD, 73 ans
- 11 février 2020, Paul, Georges, Marius GUILLERMIN, 86 ans
- 19 mars 2020, Robert, Jean, Louis VIRET, 82 ans
- 17 avril 2020 Guy, Louis, Benigne PORCHEROT, 83 ans
- 30 mai 2020, Jacqueline, Marcelle DUCRET épouse PARIS, 86 ans
- 27 janvier 2021, Jean, Auguste, Victor GAUTHERIN, 88 ans
- 02 février 2021, Marie, Cécile, Giselle BOUILLOUX veuve de Marius BOUILLOUX, 98 ans
- 11 février 2021, Albert CHANEL, 100 ans
- 23 février 2021, Georges, Clovis TISSERAND, 89 ans
- 05 mars 2021, Marguerite, Marie, Angèle SOCHAY, 92 ans
- 13 mars 2021, Henri, Eugène SALF, 89 ans
- 02 avril 2021, René, Paul CHOSSAT, 82 ans
- 20 avril 2021, Marc VELON, 94 ans
- 23 avril 2021, Richard MONIN-BAREIL, 71 ans
- 25 mai 2021, Andrée RAVASSARD épouse VEILLE, 87 ans
- 27 mai 2021, Daniel, Georges, André DION, 81 ans
- 10 juin 2021, Paulette, Marie, Camille GALLIOT veuve RENOUD, 91 ans
- 12 juin 2021, Marie, Berthe LAURENT veuve PAUBEL, 102 ans
- 03 juillet 2021, Odette, Andrée BEISSON veuve MERLE, 87 ans
- 09 juillet 2021, Anne, Marie, François NORROY, 92 ans
- 24 juillet 2021, Patricia, Fernande, Danielle VIENNET, 59 ans
- 03 août 2021, Jeannette, Paulette COCHET, 77 ans
- 25 août 2021, René, Armand PECHOUD, 89 ans
- 08 septembre 2021, Andrée, Marguerite CHAUSSIGNAND, 90 ans
- 19 octobre 2021, Monique, Marie, Louise BURTIN, 94 ans
- 5 novembre 2021, David SPINELLI, 48 ans
- 24 novembre 2021, Amandine DASILVA, 29 ans
- 04 décembre 2021, Marie, Aimée, Françoise MORTEL, 88 ans
- 04 décembre 2021, Simone PAUGET épouse BERNARD, 85 ans
- 05 décembre 2021, Gérard COURBET, 93 ans
- 07 décembre 2021, Aimé COCHET, 67 ans
- 11 décembre 2021, Ginette, Germaine LAUDET, 97 ans



Raphaël Paris

Yvonne Prost
Serveuse

Maxime Didier
Musicien

Etienne Desmaris

Jean Sochay
(Montclair)

Albert Comas

Marthe Mortel
ép Jossierand

Perdrix Julien

Renée Viallet
ép Fromont

Paul Sauchay

Germaine Lucienne
Gonnet
ép Emile Danancher

Clovis Debourg

Marcel Jacquet

Renée Berthet
ép Poncin

Raymond Chanel

Berthe Clair
ép Favier

André Pin

Suzanne Bouvard
ép Albert Guichardan

René Bernard

Beisson Aristide

Mlle Cottet
Epouse Rousseau
Serveuse

Emile Bernard

Albert Guichardan

Studio HELGEN Bourg

ILS SONT NÉS IL Y A 100 ANS